

ÉTUDE
SUR
L'HISTOIRE DES JUIFS ET DU JUDAÏSME
AU MAROC

INTRODUCTION

L'histoire des Juifs du Maroc, comme celle des Juifs du Maghreb en général, dont il est difficile de la détacher, commence avec la pénétration des anciennes civilisations méditerranéennes.

Les données gréco-romaines et juives font toutes remonter l'établissement des Juifs dans la Mauritanie à une époque antérieure au christianisme, et M. Monceaux, l'historien de l'Afrique chrétienne, a raison d'affirmer que depuis 2.000 ans les Juifs ont toujours été nombreux dans les régions de l'Atlas.

Cependant, les auteurs anciens et modernes qui traitent la question se contentent d'en faire la constatation sommaire; elle ressort nécessairement des traces nombreuses laissées par le judaïsme dans cette partie de l'Afrique, mais ne résoud nullement le problème de l'origine des Juifs établis en Mauritanie, de leur passé, de leur développement et de leur évolution.

Ce problème des origines juives au Maghreb, avec les lacunes et les contradictions de l'histoire, déconcerte au premier abord s'il est envisagé seulement comme pendant à l'histoire générale du pays. Aussi l'auteur de cette étude, en réunissant les maté-

riaux d'une histoire des Juifs au Maroc, s'est-il rendu compte de la nécessité d'une discussion préalable.

Les origines ne peuvent être en effet déterminées pour le Maghreb indépendamment des autres parties du Nord africain. C'est ainsi seulement que les renseignements fournis par les écrivains anciens et par les auteurs chrétiens se trouvent complétés et éclaircis par des passages talmudiques et par le folklore judéo-africain, si utile pour commenter les indications des auteurs arabes et juifs sur les influences juives, antérieurs à l'affermissement du christianisme et à l'invasion arabe du Maghreb.

On voit alors le problème des origines s'éclaircir, et l'étude des migrations juives en Afrique jeter quelque lumière sur le rôle du judaïsme marocain dans la résistance contre l'invasion arabe du ^{vii}^e siècle, comme un siècle plus tard, dans l'éclosion de la science et de la littérature juives du moyen âge.

PREMIÈRE PARTIE

Les origines juives au Maroc.

I

La première apparition des grandes colonies juives sur le littoral du Nord-africain date de l'an 320 (avant J.-C.), lorsque Ptolémée Soter, fondateur de la dynastie des Lagides, envahit la Palestine et transplanta plus de 100.000 captifs juifs en Afrique. Une partie s'établit en Égypte, où Ptolémée leur confia la défense des forteresses grecques¹. Alexandrie surtout reçut une importante colonie juive, qui occupa bientôt deux des cinq quartiers principaux de la ville. En même temps, dans le but de s'emparer de Cyrène et des autres villes de la Lybie, le souverain égyptien dirigea sur cette contrée un grand nombre de Juifs qui s'installèrent dans les cinq villes de la Pentapole cyrénéenne et dans les environs².

Ils reçurent les mêmes droits que les Grecs et les Macédoniens établis dans le pays³. Cette faveur provoqua une affluence ininterrompue d'émigrants juifs de la Palestine,

1. Josèphe, *Contre Appion*, II, 4.

2. *Ibidem*.

3. Cf. Josèphe, *Antiquités Jud.*, XII, 1, et *l'Histoire de la Palestine d'après le Talmud*, de J. Derenbourg.

à la suite surtout des guerres civiles et des révoltes contre les Syriens qui dévastèrent la Palestine pendant la première moitié du II^e siècle. L'importance de ce mouvement fit de la ville d'Alexandrie la capitale de la Diaspora, autour de laquelle gravitaient les colonies de l'Égypte et de la Libye¹.

En 138-139, le Sénat romain se déclare, dans un message envoyé à tous les gouvernements des pays méditerranéens, allié du peuple juif, et parmi les pays mentionnés dans ce message, la Cyrénaïque figure à part : ce qui prouve que l'antagonisme entre les Juifs et les Grecs de Syrie eut une répercussion sur les colonies juives de l'Afrique.

On peut supposer cependant que, déjà à cette époque, l'hellénisation des Juifs s'était accentuée en Cyrénaïque comme à Alexandrie, puisque l'histoire nous a gardé le souvenir d'un historien juif de langue grecque, Jason ou Josué de Cyrène, qui avait écrit une histoire détaillée des guerres patriotiques des Machabées.

Vers l'an 87 (av. J.-C.) Strabon d'Amasée nous renseigne sur l'importance de la colonie juive de la Cyrénaïque, qu'il nous montre nettement séparée des autres classes de la population².

1. Machabées, I, xv; 15-24. Cf. Mommsen et Marquardt, *Antiquités romaines*, IX, 423, qui parlent des Juifs cyrénéens comme ayant formé une grande partie de la population de la Cyrénaïque.

2. Cité par Josèphe, *Antiq. Jud.*, IV, 72, 115-118.

« Il y a, nous dit-il, quatre classes distinctes dans la population de la Cyrénaïque; les citoyens (Grecs surtout), les paysans, les métèques et les Juifs. Quand à ces derniers, ajoute Strabon, ils ont pénétré dans tous les états et il n'est pas facile de trouver dans le monde entier un seul endroit qui n'ait pas fait accueil à cette race, et où elle ne soit pas devenue maîtresse. »

Cette dernière indication, corroborée par certains passages talmudiques, implique l'extension des Juifs vers le commencement du I^{er} siècle av. J.-C. dans les autres parties de l'Afrique. Elle confirme en même temps l'importance politique des Juifs africains.

Il précise que « la Cyrénaïque soumise aux mêmes maîtres que l'Égypte copia sa voisine à beaucoup d'égards : en particulier, dans son attitude envers les *colonies* juives qui s'y étaient multipliées. Elles suivaient librement leurs lois nationales et jouissaient des mêmes droits que les Grecs et les Macédoniens¹ ».

Nous insistons sur le pluriel *colonies*, qui témoigne de l'expansion de la colonisation juive en Libye, au sens le plus large de ce terme géographique. Ce témoignage est confirmé par les Actes des Apôtres, où il est fait mention de Juifs venus en Palestine des parages de la Libye cyrénaïque. Des données talmudiques dont il sera question plus loin nous confirmeront d'autre part que l'influence juive s'est exercée de bonne heure sur les populations libo-puniques de l'Afrique.

La liberté du culte et l'autonomie locale, dont les Juifs jouirent après la domination grecque, n'ont pas empêché l'hellénisme, et surtout la langue grecque, de dominer parmi la population juive de la Cyrénaïque, à l'instar de celle de l'Égypte. Toutefois, nous avons des raisons de croire que l'hellénisation des Juifs de Cyrène a été moins complète et moins profonde que celle de leurs coreligionnaires alexandrins.

Outre que les premiers colons, amenés de la Palestine, parlaient l'hébreu ou tout au moins l'araméen, fort mélangé d'hébraïsme, il faut tenir compte pour la Libye, à l'exception de Cyrène peut-être, du voisinage immédiat des Carthaginois et des populations rurales puniques. Tous les historiens, depuis Hérodote, montrent qu'il existait entre les Cyrénéens et les habitants de la grande cité maritime un contact se manifestant surtout par des guerres et des alliances alternatives² auxquelles les Juifs, en tant qu'élément guerrier, durent prendre une part active.

1. *Ibidem*, XII, 1.

2. Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, I, p. 2-3.

Un passage très curieux, intercalé par un des rédacteurs du recueil prophétique d'Isaïe, nous renseigne sur l'état des colonies juives de la Pentapole avant l'affermissement de la dynastie armonéenne en Palestine. Il s'agit du chapitre XIX, v. 18-19, où il est dit :

« En ce jour-là il y aura cinq villes dans le pays de Mizraïm qui parleront la langue de Canaan (l'hébréo-phénicien) et qui jureront au nom de l'Éternel des armées, et l'une d'entre elles sera appelée la ville de ruine (du soleil). En ce jour-là il y aura un Autel à l'Éternel au milieu du pays d'Égypte et un monument (dressé) à l'Éternel, sur sa frontière¹. »

Ce passage que les Septante alexandrins, évidemment gênés par la lecture : עיר ההרם *ville de destruction*, ont remplacé par : עיר הצדק *ville de justice*, mais que le docteur talmudique du III^e siècle Rab. Josèphe a mieux compris en lisant la leçon : עיר החרם *ville de soleil*, nous montre qu'à l'époque de la rédaction définitive du livre d'Isaïe (vers la fin du III^e siècle avant J.-C.) l'influence palestinienne se manifestait par la prédominance de la langue hébréo-phénicienne dans les villes de la Pentapole, au moins pour le III^e siècle.

Quant à l'expression « le pays de Mizraïm », il ne faut pas négliger le fait que l'antiquité juive assimile toutes les

1. V. Talmud Babylonien, *Ménahot*, 110 a, où il est question du caractère non orthodoxe des communautés. Les Septante ont la leçon hébraïque עיר הצדק, Πόλις Ἀσεδεκ (*ville de Justice*) non traduite au lieu de la leçon traditionnelle עיר ההרם. Or, on sait combien la lettre ה et ח se confondent dans les anciens textes ; ce qui donnerait עיר החרם. En effet le docteur Rab. Josèphe traduit קרתא דכור שביש, probablement la ville de Héliopolis en Égypte. Je crois qu'il s'agit tout simplement de la ville de Cyrène. En tout cas il semblerait que ce fût précisément ce passage intercalé qui avait offert à Onias le prétexte de construire un temple à Héliopolis en Égypte. Quant à l'expression שפת כנען (*langue phénicienne*) au lieu de שפת עבר (*langue hébraïque*), son importance ne peut échapper à personne.

populations libo-phéniciennes à la race de Cham dont Chus et Mizraïm sont les aînés.

La Bible considère les habitants de לִיבֵי ou Libye, par opposition aux populations brunes de l'intérieur : כּוּשׁ ou l'Éthiopie, comme les représentants de la race blanche en Afrique.

L'historien juif Josèphe nous a conservé des données sur la race berbère des Gétules¹, qu'il place à l'Occident et considère comme les descendants d'Hévilus, חַוִּילָה, fils de Chus, chef des Éthiopiens, dont les descendants habitèrent jadis près de la mer Rouge².

Pour Josèphe, comme d'ailleurs pour tous les historiens de l'antiquité, le terme de Libye est appliqué à toute l'Afrique du Nord jusqu'à l'Océan Atlantique. En parlant de la fondation de Carthage il place cette ville dans la Libye³.

Cette affirmation de l'origine commune des Libyens et des Égyptiens trouve une singulière confirmation dans le nom que se donnent les tribus émigrées de la Libye et établies dans le Maghreb : il varie entre Amazigh (Touareg) et Mazer ou Mazir (Néfouça) qui équivaut au nom sémitique מִצְרַיִם, au duel מִצְרַיִם, ou l'Égypte⁴.

1. Josèphe, *Antiquités Judaïques*, I, 6, dit que la Libye a été fondée par Put le fils de Mizraïm. C'est la même origine qu'il attribue jusqu'aux Gétules.

Dans la Bible les Libyens sont des alliés constants de l'Égypte. Ézéchiël (chap. xxx, v. 4) compte dans l'armée égyptienne Chus, Put et Lub et jusqu'à l'Occident (Ereb). Il est évident qu'il s'agit ici de l'Occident africain, par rapport à l'Égypte.

Cf. le Livre des Rois, II, 13, et Vivien de Saint-Martin, *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité*.

2. Genèse, X.

3. *Contre Appion*, I.

4. Je ne veux nullement affirmer que le nom Mazegh dérive de Mazr, mais je crois qu'il est singulier que ce dernier terme fût employé précisément par les Néfouça, tribu judaïsante par excellence (Cf. Basset,

Il est d'ailleurs caractéristique que la législation talmudique classe les populations indigènes de la Libye comme des Égyptiens de race et d'origine, puisque le mariage avec ceux-ci est interdit par la loi juive, même après leur conversion au judaïsme, avant la troisième génération¹.

Évidemment il ne s'agit pas dans ces textes fort anciens des Grecs, ni des populations puniques, dont aucune restriction biblique n'empêche les mariages avec les Israélites, mais des Libo-berbères, assimilés aux Égyptiens par la loi et la tradition, et probablement aussi par la communauté de langage.

Il paraît ressortir de ce qui suit, que le nombre des prosélytes arrivés à Jérusalem des contrées de la Libye devait être assez considérable. En tout cas, il est certain que grâce à la colonisation juive de la Libye, colonisation qui avait dépassé les limites de la Pentapole hellénique et pénétré jusqu'au milieu des populations puniques et libo-berbères de l'intérieur, les Juifs et la Palestine se trouvèrent en contact avec ces derniers à une époque antérieure à la domination romaine. Ils exercèrent ainsi sur eux une influence religieuse et politique durable.

Nédromah et les Traras) et qu'encore Ibn Khaldoun dans son *Histoire des Berbères* connaisse dans la Cyrénaïque une tribu puissante et nombreuse sous le nom de Mesrata (Cf. trad. de Slane, I, p. 280).

1. גרים הבאים מלובי... מהי להמתין להם שלשה דורות. « Les prosélytes qui arrivent de la Libye doivent attendre trois générations (avant qu'ils contractent des alliances matrimoniales avec les Israélites ». Et l'on décide הוא לובי-הוא מצרי « qu'il n'y'a aucune différence de race entre un Égyptien et un Libyen » (Talmud de Jérusalem, *Kilaim*, 8, 3; *Sabbat*, 5, 7, etc.). Cf. le cas de l'élève de Rabbi Akiba (מנימין בר מצרי) Miniamin le prosélyte égyptien, dont il sera question plus loin (*Sota*, 9 a). Cf. aussi la note précédente ainsi que ce que dit Maspero sur l'assimilation des Libyens aux Égyptiens (*Hist. de l'Orient*, II, p. 330, etc.).

II

Après la mort d'Appion, le dernier roi de la Cyrénaïque et de la Libye, ces pays furent annexés à l'empire romain (en 74 av. J.-C.). La République romaine a maintenu et même élargi les droits civils et politiques des Juifs de la Pentapole. Un document épigraphique curieux, trouvé à Tripoli et transporté au musée de Toulouse, nous renseigne amplement sur l'organisation autonome des communautés de la Cyrénaïque avant l'ère chrétienne, organisation qui a servi en partie de modèle aux communautés fondées depuis en Afrique et même en Europe ¹.

1. Cf. *Corpus insc. Græc.*, t. III, n° 5364.

Il s'agit d'une inscription grecque gravée sur une colonne de marbre dans la ville de Bérénice, qui date de l'an 14 av. J.-C. au plus tard. En voici la traduction plus ou moins exacte :

« L'an 55, le 25 de Paophi, en l'assemblée de la fête des Tabernacles, sous l'archontat de Cléanthe, fils de Stratonicus ; d'Euphranor, fils d'Ariston ; de Sougène, fils de Sorippe ; d'Andromaque, fils d'Andromaque ; de Marcus Lélius Onasion, fils d'Apollonius ; de Philonide, fils d'Agémon ; d'Autoclis, fils de Zénon ; de Zonicus, fils de Théodote, et de Josèphe, fils de Straton.

« D'autant que Marcus Titius, fils de Sextus, de la tribu Aemilia, personnage excellent, s'est depuis son avènement à la préfecture comporté dans les affaires publiques avec beaucoup d'humanité et d'intégrité ; et qu'ayant témoigné dans sa conduite toutes sortes de bontés, il continue d'en user de même ; et qu'il se montre humain non seulement dans les choses générales, mais aussi à l'égard de ceux qui ont recours à lui pour des affaires particulières, traitant surtout favorablement les Juifs de notre synagogue, et qu'il ne cesse de faire des actions dignes de son caractère bienfaisant.

« A ces causes, les chefs et les corps des Juifs de Bérénice ont ordonné qu'il serait prononcé un discours à sa louange et que son nom serait orné d'une couronne d'olivier avec le lemnisque, à chacune de leurs assemblées publiques et à chaque renouvellement de lune ; et qu'à la dili-

Cette inscription nous montre que chaque ville de la Pentapole avait une régie autonome (πολίτευμα) dirigée par neuf archontes. Pour les grands centres, au moins, il faut ajouter encore la présence d'une gérusia (γερούσια) et d'un ethnarque (ἔθναρχης) juif. En outre chaque synagogue, dans les colonies grecques comme dans celles des Romains plus tard, avait en tête un pater-synagogue ou des arché-synagogues, ce qui est confirmé par les inscriptions trouvées jusqu'à Cirte et à Sitifis, dans la Mauritanie¹.

Toutefois, les noms des archontes cités sont presque tous d'origine grecque, ce qui montre combien l'influence romaine s'était peu exercée sur les Juifs de la Libye orientale.

Il reste ainsi établi que depuis 138-139 (av. J.-C.), et jusqu'à la destruction de Jérusalem, les Juifs cyréniens avaient joui, de la part des autorités romaines, de la même bienveillance qu'au temps des Ptolémées. La prospérité des colonies juives et les faveurs dont elles furent l'objet de la part des souverains avaient suscité la jalousie de leurs voisins grecs, dont l'animosité s'accrut sous la domination romaine.

Nous avons déjà parlé longuement des relations constantes maintenues entre les Juifs de la Libye et ceux de la Judée². A l'époque de la naissance du christianisme les Juifs libyens et cyréniens, et peut-être même ceux de Carthage³, avaient leur synagogue séparée à Jérusalem, ce qui montre leur grand nombre dans la capitale de la Judée.

gences desdits chefs, la présente délibération serait gravée sur une colonne de marbre de Paros qui sera érigée au lieu le plus distingué de l'amphithéâtre.

« Voté à l'unanimité: »

1. Cf. Mommsen et Marquardt, *idem*, IX, 42.

2. V. notre étude *La Colonie des Maghrabim en Palestine* (*Archives marocaines*, VI) Cf. Mommsen, *Hist. rom.*, t. XI, p. 71.

3. Cf. le Talmud de Jérusalem, *Schekalim*, 47, ביהכץ של טרסויים. Cependant il n'est pas prouvé que ce dernier nom signifie « Carthaginois ».

Il est question dans les évangiles d'un certain Simon de Cyrène et de ses relations avec Jésus¹; ce sont les originaires des *contrées* de la Cyrénaïque qui se seraient soulevés contre saint Étienne à Jérusalem².

En outre, les Juifs de la Cyrénaïque envoyaient tous les ans des sacrifices et des contributions d'argent à Jérusalem, par l'intermédiaire de l'élite des Juifs des colonies, spécialement chargée de cette mission.

Ces privilèges et prérogatives étaient l'occasion de haines et de rivalités constantes entre Juifs et Grecs, dans la Cyrénaïque tout comme à Alexandrie³.

1. Ce Simon est même appelé dans le Martyrologe hiéronymique Simon le Cananéen, ce qui ne peut guère s'appliquer aux Phéniciens de la Palestine.

2. Mat., xxvii, 32, Marc, xv, 21, Luc, xxiii, 26. Les Actes des Apôtres, racontent entre autres :

Ch. II, 5. — Or il y avait à Jérusalem des Juifs qui y séjournèrent, des hommes pieux de toutes les nations... des Parthes, des Mèdes, des habitants de la Mésopotamie, de la Judée et de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie; de la Phrygie et de la Pamphylie, de l'Égypte et des contrées de la Libye cyrénaïque et Romains présents ici, tant Juifs que prosélytes.

VI, 9. — Mais quelques-uns de ceux de la synagogue dites des Affranchis et des Cyrénéens et des Alexandrins se levèrent pour disputer avec Étienne.

3. Il faut d'ailleurs supposer que ces sommes devaient être considérables : les Grecs cherchaient à mettre obstacle à l'envoi de contributions exportées à l'étranger au détriment du pays. En effet, sous le règne d'Auguste, entre autres, les Juifs furent maltraités; à ce sujet les Grecs se plaignirent à l'empereur. César-Auguste adressa alors aux Grecs une lettre disant :

« Les Juifs ont toujours été fidèles et affectionnés au peuple romain et particulièrement à l'empereur César; son père Auguste ordonne donc avec l'avis du Sénat qu'ils vivront selon leurs lois et coutumes comme au temps de Hyrcan, Grand-Prêtre de Jérusalem. Il leur sera permis d'envoyer à Jérusalem l'argent qu'ils consacrent au service de Dieu; ils ne seront pas contraints de paraître en jugement, ni le jour du sabbat, ni la veille du sabbat, après neuf heures; si quelqu'un dérobe leurs livres saints ou l'argent destiné au temple de Jérusalem, il sera puni comme

Il ne faut pas croire cependant que les Juifs de la Cyrénaïque et de la Libye fussent toujours très soumis au régime romain. Dès qu'il s'agissait de leurs intérêts religieux ou nationaux, ils se montraient bien réfractaires à toute immixtion étrangère. Mélangés d'éléments libo-puniques, les Juifs cyrénéens formèrent en effet de tout temps une population guerrière.

Comme nous l'avons déjà dit, Ptolémée en avait établi en Cyrénaïque pour s'assurer la domination du pays. Strabon d'Amasée, cité par Josèphe, parle de leurs tendances à se révolter¹. Déjà, dans la première révolte de Cyrène contre les Romains, vers 86 avant J.-C., réprimée par Lucullus, ils jouent un rôle prépondérant, ce qui s'explique par leur fidélité à la dynastie égyptienne.

Quand la domination romaine s'affermir dans les provinces asiatiques et africaines, le gouvernement impérial cessa de voir dans les Juifs ses alliés naturels contre les Hellènes et les nomades, et se mit à les maltraiter à son tour.

Les révoltes successives de la Judée, la perte de l'indépendance juive eurent leur répercussion sur la population

sacrilège et son bien sera confisqué. » Josèphe, *Antiquités jud.*, XVI, 10.

Marcus Agrippa, de son côté, écrivait la lettre suivante aux magistrats et au Sénat de Cyrène, où il semble que l'élément juif avait des adversaires :

« Les Juifs qui demeurent à Cyrène se sont plaints à nous que, malgré l'ordre donné par Auguste à Planius, gouverneur de la Libye et aux officiers de cette province, de les laisser entièrement libres d'envoyer de l'argent sacré à Jérusalem, comme d'habitude, des gens malveillants les en empêchent, sous prétexte de réclamer d'eux des tributs qu'ils ne doivent pas en réalité. Nous ordonnons qu'ils soient maintenus dans leurs droits, sans qu'on puisse les troubler, et que si quelque argent sacré a été intercepté il leur soit restitué par les commissaires nommés à cet effet. » *Ibidem*.

1. Josèphe. *Ant. Jud.*, XIV, 7, 2; Schurer, *Geschichte des Judenthums, etc.*, III, 25.

juive de la Libye romaine. Pendant le siège de Jérusalem nous voyons des Cyrénéens participant à la guerre de l'indépendance.

Tant que le temple subsista, les Juifs cyréniens restèrent fidèles à la domination romaine. Mais après la destruction de Jérusalem en 70, les zélateurs et les patriotes se tournèrent du côté de la Cyrénaïque où les survivants des zélateurs de la Palestine concentrèrent leur dernier effort insurrectionnel¹.

De cruelles représailles, dont Josèphe nous a raconté quelques détails assez incomplets avec partialité, et la recrudescence de l'animosité réciproque entre Juifs et Gréco-Romains contribuèrent à maintenir en effervescence les colonies juives les plus guerrières et les plus remuantes de la Diaspora².

1. Cf. Josèphe, *Guerres Juives*, VI, 24; Graetz, *Geschichte der Juden.*, III, p. 455.

2. Sur les zélateurs et réfugiés de Jérusalem, v. Graetz, t. III, p. 455. Cf. un passage du Martyrologe hiéronymique où, à côté de Simon le Cananéen, il est question de la naissance à Carthage de Juda le zélateur (Leclercq, *Afrique chrétienne*, I, p. 35).

Un de ces zélateurs, Jonathan, réfugié à Cyrène, réussit à susciter parmi les Juifs de cette ville une révolte contre la domination romaine. Localisé probablement dans la ville de Cyrène, ce mouvement ne réunit que 2.000 Juifs que Jonathan conduisit dans le désert libyen. Intéressé à discréditer cette tentative, Josèphe nous raconte que ce fut pour y faire des miracles devant eux. Il semble plus probable que Jonathan voulait grouper les tribus libo-puniques et préparer une insurrection contre la domination romaine. Josèphe qui nous a conservé les détails de cette révolution (*Guerres*, t. III, 11, et *Vita*, 76), avait tout intérêt à tourner en ridicule Jonathan et ses compagnons qui l'avaient dénoncé comme complice. Les zélateurs animés d'une foi profonde ne se sont jamais déclarés faiseurs de miracles et le chiffre de 2.000 combattants ne doit pas nous surprendre si nous prenons en égard le petit nombre de combattants dans les premières guerres des Machabées.

Les Juifs de Cyrène s'émurent cependant eux-mêmes des conséquences qu'aurait eues un soulèvement. Ils dénoncèrent Jonathan au préfet Catulle,

III

Pendant la dernière moitié du 1^{er} siècle le peuple juif tout entier, ne voulant pas se résigner au fait accompli de la destruction du temple de Jérusalem, continua à nourrir une haine implacable contre la société gréco-romaine. Il conservait l'espoir d'arriver à la libération de la mère-patrie par une insurrection générale de la race juive, avec le concours de tous les éléments hostiles à la domination romaine.

La Palestine était le foyer de ce plan de révolte générale, sous l'impulsion active du grand docteur Rabbi Akiba. En Mésopotamie, dont la population juive conservait des relations constantes avec la Palestine, la propagande contre Rome aboutit vers 115 à l'alliance des Juifs avec les Parthes, dans leur guerre contre les Romains.

En Arabie, les survivants des zélateurs palestiniens pénétrèrent dans les tribus arabes en y répandant la notion de l'origine commune aux Israélites et aux descendants d'Ismaël, fils d'Abraham.

qui poursuivit la petite troupe, et réprima sans peine l'insurrection avant qu'elle eût pris quelque extension.

Jonathan lui-même fut arrêté, et pour se venger des habitants de Cyrène il accusa 3.000 notables juifs de la ville d'avoir été les véritables instigateurs du mouvement révolutionnaire. Cupide et avare au dire de Josèphe, Catulle en profita pour ordonner l'exécution de ces notables dont Alexandre et sa femme Bérénice étaient les plus considérés, en confisquant leurs biens au profit de l'empereur. Cf. Mommsen, *Hist. rom.*, XI, 246.

S'il faut en croire Josèphe, Jonathan et ses partisans envoyés à Rome par Catulle furent amenés par lui à dénoncer les Juifs influents et riches d'Alexandrie et de Rome, entre autres notre historien lui-même.

Le voyage de Rabbi Akiba devait donner un élan décisif au mouvement ainsi préparé¹. La propagande se poursuivait en effet partout, jusqu'à l'Afrique lointaine où les Juifs formaient de grandes agglomérations et où les populations puniques et libo-berbères conservaient vaguement le souvenir de leur origine asiatique et même palestinienne, en tant que descendants des anciens colons phéniciens.

Cette communauté d'origine palestinienne des Juifs et des Libo-Puniques, l'analogie des idiomes, la pratique commune de la circoncision² et surtout la haine générale de l'envahisseur romain, durent servir aux propagateurs du mouvement insurrectionnel comme moyens de rapprochement entre ces populations.

Les origines asiatiques des Puniques et même des Libo-Berbères résultent en effet de données remontant à la plus haute antiquité. Les anciens textes égyptiens attestent que sous la XIX^e dynastie, c'est-à-dire avant l'établissement des Israélites en Palestine, une partie des Hycsos vaincus par les Pharaons passa dans le Maghreb. Or ces Hycsos sont confondus par les Égyptiens avec les Libyens aux yeux bleus et aux cheveux blonds, de race blanche, par opposition aux Éthiopiens de race noire ou brune.

Salluste et Tacite parlent tous deux de l'origine asiatique des populations non noires de l'Afrique du Nord³.

Nous avons vu comment Josèphe, d'accord ici avec le Talmud, confirme ce fait, en attribuant une origine libo-

1. Talmud de Babylone, *Rosch-Haschana*, 26 a.

2. Cf. Maspero, *Histoire de l'Orient*, II, 330.

3. Maspero, *ibidem* et Mercier, *Histoire de l'Afrique Sept.*, I, p. xxiii et plus haut. Cf. le Targoum araméen où les enfants de Cham sont appelés ערבאי די על תחומי אפריקי : les Africains sont des Arabes qui errent jusqu'aux limites africaines (Targoum, *Chroniques*, I).

égyptienne à toutes les tribus berbères et maures et jusqu'aux Gétules et Ndemos (Nedmora?) de l'Occident¹.

Une autre tradition fort ancienne, et dont Josèphe se fait l'écho, concerne les populations puniques proprement dites (כנעניים). Elle confirme la fondation des colonies phéniciennes en Afrique en la représentant peuplée par les nations que les Hébreux chassèrent de la Palestine.

Cette tradition, dont les origines remontent au-delà de l'ère chrétienne, a dû sa naissance aux Juifs de la Cyrénaïque. La langue et les origines de leurs voisins puniques les frappèrent. Ils eurent recours au livre par excellence, à la Bible, pour en trouver l'explication. Ils y apprirent qu'une des sept peuplades cantonnées jadis en Palestine et exterminées ensuite par les troupes de Josué, la tribu des Gergeséens (גרגשי), avait disparu. Qu'était devenue cette peuplade puisqu'elle ne se trouvait plus en Palestine?

La solution du problème se trouverait en Afrique :

Puisque les populations puniques de l'Afrique affirmaient elles-mêmes leur origine palestinienne et avaient été refoulées après la chute de Carthage, dans l'intérieur, jusqu'en Berbérie et au Djurdjura², ne descendaient-elles pas des Gergeséens de la Palestine?

Un vieux texte talmudique, que la Tossephta du II^e siècle considère déjà comme ancien, nous fait en effet le récit suivant :

« Trois ordres Josué envoya en Palestine avant que les Israélites ne fussent entrés dans le pays.

« Ceux des Amorrhéens qui préfèrent s'en aller, qu'ils s'en aillent; ceux d'entre eux qui préfèrent demander la

1. *Antiq. Jud.*, II, 1, 6.

2. Cf. גרגשי et le prétendu roi de ces derniers Djerdjis גרגש donné par Ibn Khaldoun; d'ailleurs ce n'est qu'une simple comparaison. Nous reviendrons à cette importante question dans le chapitre VI, p. 2, 2. Talmud de Jérusalem *Schebuth*, 14; *Midrasch Rabba*, etc.

paix, qu'ils la demandent; ceux d'entre eux qui cherchent la guerre n'ont qu'à la déclarer.

« C'est alors que le peuple gergeséen se retira et s'en alla en Afrique¹ ».

A ce texte mentionné plusieurs fois il faut ajouter les traditions d'après lesquelles les trois autres tribus manquantes, celles des Keni, des Kenisi et des Kadmoni se seraient retirées à leur tour en Afrique, et Carthage aurait même été fondée par les Kenisi. Ces assertions peuvent avoir un fonds historique. Il n'est pas impossible que la poussée des tribus israélites qui s'emparèrent de la Palestine vers le XIV^e siècle av. J.-C. ait été la cause de l'émigration en masse des Phéniciens en Afrique.

Quoi qu'il en soit, il est important de constater que, longtemps avant le commencement du christianisme, une tradition judéo-punique connue en Afrique rattachait la colonisation africaine par les Cananéens à l'invasion des Israélites et à la légende de Josué.

Une autre tradition, incontestablement fort ancienne et dans laquelle à côté d'Alexandre le Grand figure le nom d'un docteur ou d'un prêtre du Temple antérieur au II^e siècle, raconte que les Cananéens de l'Afrique, se considéraient probablement comme les héritiers directs des Cananéens d'Asie, auraient prétendu devant Alexandre, ou plutôt devant un des Ptolémées, à un droit sur la Palestine que les Juifs auraient enlevée à leurs ancêtres².

Ces renseignements de l'ancienne Haggada, qui trahissent certainement l'existence d'un courant de rivalité et même d'animosité entre Juifs et Phéniciens africains,

1. V. plus loin. Toutefois il faut supposer que sous ces trois noms se cachent des tribus berbères. Cf. Vivien de Saint-Martin, *p. cit.*

2. Talmud de Babylone, *Sanhedrin*, 91 a.

perdent leur caractère âpre et agressif après la destruction de Jérusalem et la ruine de la Palestine¹.

Il semble même que Juifs et Puniqes, atteints dans leurs traditions nationales par la conquête romaine de la Palestine, cherchèrent à se réconcilier et à se concerter contre l'ennemi commun : l'empire romain.

En tout cas, les instigateurs du mouvement de révolte cherchèrent à profiter de cet état de choses, ainsi que de la diffusion du judaïsme en Afrique parmi les non-Juifs. La Tossephta rédigée vers la fin du II^e siècle, après avoir reproduit la tradition concernant l'origine palestinienne des Africains, en tire une conclusion tout à l'honneur de ces anciens ennemis.

Elle dit à ce propos :

« Il n'y a point de nation qui soit plus raisonnable (בְּתוֹן, honnête) que les Amorrhéens; aussi avons-nous trouvé (dans un ancien passage) qu'ils ont eu pleine confiance en Dieu, et ils se retirèrent de bon gré en Afrique² ».

Les Cananéens africains, on le voit, figurent dans ce texte comme une population fort honnête, et même pieuse, puisqu'elle avait pleine confiance en Jéhovah. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce passage les indices d'un rapprochement politique et même religieux entre Juifs et Puniqes, survenu surtout après la destruction de Jérusalem.

1. Certains savants ont mal compris la situation géographique de l'Afrique, אַפְרִיקָי, dont l'identité avec l'Afrique romaine ressort des textes cités ainsi que de certains autres (Talmud de Babylone, *Menahoth*, 34 b, etc. Cf. Rappoport, עַרְךָ בְּלִיָּן; v. aussi les Septante (Isaïe, XIII), la glose qui concerne la fuite des Amorrhéens devant les Israélites. Ces Haggadoth furent connues de Procope (*De bello vandalico*, II, 10) qui reproduit une inscription qui aurait existé de ces jours à Tigidis et qui portait la légende suivante : Ἐσμὲν οἱ φηόνες ἀπὸ προσώπων Ἰησοῦν Ληστοῦν υἱὸν Ναυῆ.

2. *Sabbath*, XVIII, *Midrasch rabba*, אִיכָה.

Du reste, les Cananéens n'y ont rien perdu, comme nous en avise un autre texte, puisque l'Afrique ne le cède en rien à la Palestine elle-même¹.

Dans ces conditions, le rapprochement entre Juifs et Libo-phéniciens, puissamment secondé par le prosélytisme juif et le penchant à la révolte des Juifs cyrénéens, se fit de plus en plus intime. Les anciens ennemis devinrent des alliés et des parents ; *Josué*, qui devait être le symbole de la haine, devint le héros épique des populations non gréco-romaines de l'Afrique du Nord. Comme nous le verrons, son culte et sa renommée ont survécu à ces populations et à la Cyrénaïque grecque elle-même².

Tout porte à croire que cette propagande juive parmi les populations puniques et même berbères n'est pas restée stérile, et que les tribus nomades les plus rapprochées de la Cyrénaïque, au moins, avaient profité de l'occasion qui se présenta à eux de secouer le joug romain.

La visite de Rabbi Akiba, dont la fougue patriotique n'égalait que l'autorité religieuse, eut un effet décisif sur l'éclosion de la révolte cyrénéenne qui s'étendit sur toute la Berbérie et jusqu'à la Mauritanie avec sa population punique prépondérante. Cette extension de la révolution de 115-118, ainsi que le nombre considérable des victimes de l'insurrection, 220.000 dans la Cyrénaïque, montrent son caractère acharné et sa durée prolongée³.

Mais n'anticipons pas sur les événements. Constatons seulement que d'après les données talmudiques Rabbi Akiba visita ces contrées, qu'il en rapporta même des mots hébraïques oubliés en Palestine, mais conservés par

1. *Idem* ויקרא, 17.

2. Cf. l'important ouvrage de M. René Basset, *Nédromah et les Traras*, qui traite longuement du problème du culte de Josué en Afrique, dont il sera question plus tard.

3. Cf. Graetz, IV, 139.

les Phéniciens de l'Afrique. Enfin parmi les 12.000 élèves (et même 24.000) que le Talmud lui attribue et qui auraient tous péri pendant la révolte de Bar-Kokeba dont Akiba se fit l'écuyer, il y avait des Africains¹.

Le prélude du grand drame national juif, qui devait secouer les fondements de l'empire romain, se joua simultanément en Babylonie, où les insurgés juifs s'allièrent aux Parthes, et dans la Cyrénaïque. Dans ce dernier pays les Juifs, devenus très nombreux depuis la destruction du temple par Titus, fanatisés par leur malheur et irrités par les mauvais traitements des Romains et des Grecs, se révoltèrent de nouveau en 115. Le général Lupus marcha contre eux, fut vaincu et contraint à se jeter dans Alexandrie. Mais les Juifs égyptiens ne tardèrent pas à faire cause commune avec leurs frères de la Cyrénaïque. Probablement pour se venger sur les Juifs de leurs défaites dans ce dernier pays, les légions romaines firent subir aux Juifs d'Alexandrie d'horribles martyres et en massacrèrent un grand nombre. Exaspérés par ces représailles, les Juifs

1. Après une étude approfondie des textes nous considérons ces faits comme conclusion directe des passages talmudiques suivants :

I. — Talmud de Babylone, *Rosch-Hoschana*, 26 a, où Rabbi Akiba raconte son voyage en Afrique לאפריקי לערביא... כשהלכתי לערביא en même temps qu'en Arabie. Rapprochez le même Talmud, *Menaboth*, 34 b.

II. — Dans ce qui suit dans le même passage, Rabbi Akiba dit : En Afrique on appelle la pièce d'argent בועה du nom de קשוטה (ce qui est une ancienne monnaie palestinienne mentionnée dans la Bible); dans les villes maritimes éloignées on appelle בכירה (vente) כירה (égal. racine biblique), ce qui peut se rapporter uniquement aux villes phéniciennes.

III. — *Ibidem*, *Sota* : Il s'agit de Miniamin בנימין, l'élève de Rabbi Akiba, prosélyte masréen. Le nom est plutôt hébreu-phénicien; quant au terme מצרי il s'applique plutôt à toutes les populations libyennes, les Grecs exceptés; v. plus haut. Cf. aussi ce que nous avons dit de Simon le Cyrénéen.

cyrénéens, ayant mis à leur tête un certain Andréas ou Lucus¹, et secondés par leurs voisins et alliés du désert (ce qui explique le nombre considérable des victimes et le caractère féroce de la lutte), se ruèrent sur leurs voisins grecs et en massacrèrent 220.000, avec des cruautés inouïes².

Débarrassée ainsi de ses ennemis intérieurs, l'armée victorieuse des Juifs se jeta à son tour sur l'Égypte et tint en échec l'armée romaine pendant trois ans. Trajan était alors retenu par la guerre contre les Parthes et leurs alliés juifs de l'Asie. Il chargea Marcius Turbo, prince maure qui possédait probablement une connaissance parfaite du pays, de marcher contre les rebelles avec des forces imposantes, composées d'infanterie, de cavalerie et même d'une division navale, ce qui s'explique par l'intervention des Juifs de l'île de Chypre dans le mouvement insurrectionnel. Mais c'était une véritable guerre à entreprendre et il fallut toute l'habileté du général maure et sans doute aussi ses relations avec les indigènes pour triompher de la révolte, qui se prolongea jusqu'à l'avènement d'Hadrien, en 118, et s'étendit jusqu'à la Mauritanie et la Berbérie intérieure. La répression que les Juifs s'étaient ainsi attirée fut terrible. Les troupes romaines entourèrent les révoltés et les taillèrent en pièces; les femmes furent immolées et les rebelles massacrés sans quartier. Afin de couper la retraite aux vaincus et d'empêcher les fugitifs de

1. Les deux leçons, dont l'une est donnée par Dion Cassius, l'autre par Eusèbe, sont également inexactes et il ne s'agit probablement que des titres ou des surnoms (en grec) dont l'un se rattacherait à "זבואיר-אור" Lumière, qui rappelle celui de Bar-Kokeba (fils de l'Étoile); il paraît d'après un passage talmudique que ce chef mystérieux fut appelé par les Juifs בר דריוניא (fils du Midi), et qu'il réussit après sa défaite à se jeter sur l'Égypte et à passer de là en Palestine, où il se maintint pendant un certain temps. C'est, en effet, la seule explication plausible du passage du Talmud de Babylone, *Gittin*, 57 b.

2. Cf. Spartien, Hadrien, c. 5.

revenir, le pays fut entièrement dévasté et transformé en désert par les Romains¹.

Après cette guerre meurtrière, la Cyrénaïque et toute la Libye orientale ruinées et dépeuplées disparaissent pour longtemps des annales de l'histoire juive. La province proconsulaire et la Mauritanie de l'Atlas, ainsi que la Berbérie intérieure, prennent sa place. C'est précisément en 118 que la Mauritanie apparaît dans un texte romain où il est question des Juifs.

Mais avant d'examiner les destinées ultérieures des survivants des massacres cyrénéens, nous devons parler des origines premières d'un autre courant d'émigration juive qui se portait depuis des temps inconnus vers l'Afrique centrale et occidentale.

1. Des détails très incomplets et contradictoires nous sont donnés par les auteurs suivants : Dion Cassius, I, 11; Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, 2, Spartien, Hadrien 2, 5; Barhebræus, *Chronique*, 54.

Dans le Talmud, certains passages du Talmud de Jérusalem, *Souca*, V, 1, et du *Midrasch Threni*, font allusion à ces événements qui ont précédé l'insurrection de Bar-Kokeba en Palestine même.

Le passage du *Gittin*, 57 b, mentionne 1.200.000 Juifs massacrés par Adrien à Alexandrie, mais ce chiffre évidemment exagéré se rapporte à l'Égypte comme à la Cyrénaïque et à la grande plaine בקעת ידים dont le nom hébraïque nous rappelle plutôt la Libye punique. Pour les auteurs modernes cf. Graetz, t. IV, p. 307 et Mercier, *Hist. de l'Afrique Septent.*, I, p. 107.

Toutefois dans notre exposé nous avons pu ajouter certains détails et clartés qui ressortent de ce qui précède et de la situation faite aux Juifs de l'Afrique après cette guerre désastreuse.

Cf. Mommsen, *ouv. cité*, XI, 186.

Grâce aux recherches ingénieuses de Carette, sur lesquelles nous reviendrons, nous pourrions même préciser les noms des tribus qui avaient alors peuplé le désert de la Libye, notamment les Louaa ou Libyens, et les Aourira ou les Africains, ce qui est confirmé par le Talmud (Cf. Maspero, *ouv. cité*, II, 330).

IV

Les historiens de l'Afrique ancienne ont raison d'affirmer que depuis qu'il y a une histoire c'est autour de Carthage que se sont fixées les destinées du Nord-africain. Cette constatation s'applique à l'histoire des Juifs des premiers siècles de l'ère chrétienne, comme à l'histoire générale de l'Afrique septentrionale¹. Nous ne possédons presque pas de données précises concernant les premiers établissements des Juifs à Carthage ou à Tharsis (dans l'ancien Testament) ainsi que sur tout le reste du littoral nord-africain, quoique tout porte à croire que les relations entre les deux populations juive et punique ont toujours existé. Un ancien texte talmudique semble même préciser le caractère cananéen de la population punique de Carthage².

Mais l'histoire connue des Juifs à Carthage, si nous ne voulons pas tenir compte des renseignements qui nous parlent de la naissance à Carthage de Simon le Cananéen et de Judas le Zélateur, ne commence que vers la fin du 1^{er} siècle et après la destruction de Jérusalem.

Après la dévastation de la Cyrénaïque et la ruine de la communauté d'Alexandrie, dont il est question dans le chapitre précédent, le centre de l'activité religieuse et intellectuelle et sans doute aussi commerciale des Juifs se déplace vers cette ville.

A partir de cette époque la grande cité romaine-punique rayonne sur les colonies juives de l'Afrique Occidentale,

1. Monceaux, *Hist. litt. de l'Afrique chrétienne*, I, p. 11.

2. Talmud de Jérusalem, *Schabouoth*, 36 :

Les Kenisi sont les Carthaginois.

qui paraissaient s'être développées surtout après la défaite de Bar-Kokeba en Palestine. Le Talmud, les Pères de l'Église, et surtout les récentes découvertes archéologiques, confirment l'importance de la communauté de Carthage et l'action exercée par elle sur le judaïsme de la côte occidentale du Nord-africain.

Il ressort d'abord des données archéologiques que la communauté juive de Carthage disposait de ressources considérables, puisqu'elle s'était assuré la possession d'une vaste nécropole au Nord de la ville, notamment à Gamart, en dehors des épitaphes juives que l'on relève sur d'autres points de Carthage¹.

Ce cimetière, qui appartient certainement aux premiers siècles de l'ère chrétienne, nous témoigne de l'importance de la communauté de Carthage et même de sa richesse. Mais une autre découverte faite antérieurement nous donne une idée nette de la vie religieuse des Juifs à cette époque; c'est celle de la synagogue dégagée des cendres près de Hammam Lif, au Nord du golfe de Tunis².

Ces ruines d'une vieille synagogue d'époque romaine restituent la vie religieuse des Juifs et nous ont conservé de beaux pavements en mosaïque et des inscriptions

1. « On a exploré, dit M. Monceaux (Les Colonies juives dans l'Afrique romaine, *Revue des ét. juives*, t. XLIV, p. 128; cf. Delattre, Gamart, etc)., ces dernières années, ce vieux cimetière israélite creusé dans les flancs du Djebel Khaou et on y visite aujourd'hui des centaines de caveaux taillés dans le calcaire, dont l'aspect rappelle celui des tombeaux de la Palestine. Ce sont des hypogées rectangulaires où l'on accède par des escaliers. Les parois en sont percées de niches, profondes comme des fossés, où l'on plaçait les corps. Les épitaphes sont peintes ou gravées, quelques-unes en hébreu, ou la plupart en latin avec des dessins symboliques : chandelier à sept branches, vignes et vendangeurs, cavaliers, génies ailés, même des bustes qui reproduisent le portrait du mort... La disposition des tombes est conforme aux prescriptions du Talmud ».

2. *Revue des études juives*, t. XIII.

latines dont l'une se rapporte au chef de la communauté, archo-synagogue.

Voici leur texte exact :

I. — *Sanctam synagogam Naronitanum pro salute sua ancilla tua Julia Naronitana de suo proprio tesselavit.*

II. — *Arterius filius Rustici arcosinagogi margarita riddei partem portici tesselavit*

Cette synagogue représente le type de toutes les autres synagogues de l'Occident africain à l'époque romaine, puisque l'expression archo- ou pater-synagogue, ainsi que les noms romains (dans les inscriptions juives), se retrouvent jusqu'au Maroc.

Aux découvertes des synagogues il faut ajouter aussi le fait des découvertes fréquentes de chandeliers à sept branches.

Ces découvertes, comme toutes les autres faites de nos jours sur le reste du littoral occidental de l'Afrique du nord, sont pour notre étude d'un intérêt particulier : le caractère palestinien et romain des établissements juifs de l'Afrique romaine en ressort nettement, et il faut pousser jusqu'à l'extrême occident pour retrouver à Volubilis des traces, douteuses, des Juifs hellénistes qui prédominaient en Afrique avant la révolte de 115-118. C'est une preuve de plus que la persécution romaine a empêché les survivants de se réfugier dans les provinces africaines restées fidèles à l'Empire¹.

Quant à l'expansion des établissements juifs du côté de

1. Je n'insiste pas sur les renseignements peu explicites concernant l'établissement des Juifs en Afrique et jusqu'à la Mauritanie en 70 (cf. Cazès, *Essai sur l'hist. des Juifs de la Tunisie*, p. 29).

Pour ceux qui s'intéressent au développement des établissements juifs du côté oriental de Carthage, nous renvoyons à l'étude de M. Monceaux : *Les Colonies juives dans l'Afrique romaine*, qui résume tout ce que nous connaissons actuellement sur ce point (*Revue des études juives*, t. XLIV).

l'Occident, nous mentionnerons les relations suivantes¹ :

Dans une inscription trouvée à Utique figure un Archon, titre ordinaire du principal magistrat des communautés israélites². Un sermon africain atteste la présence d'Israélites à Simittu (Chemtou), dans la Numidie. Non loin de cette localité il existe encore un endroit qui s'appelle Aïn el-Ioudi.

Une colonne de calcaire ornée de chandeliers à sept branches et portant ces mots : « Deus Abraham, Deus Isaac » a été trouvée à Hendir Fuara près de l'ancienne Tebessa. A Sétif, l'ancienne Sétifis, la première ville de la Mauritanie, une inscription nous signale l'existence d'une synagogue. Voici son contenu qui rappelle celui de la synagogue de Hammam Lif : « *Avilia Aster Judea, M. Avilius Januarius pater synanogue fil. dulcissime*³ », ce qui implique naturellement l'existence d'une synagogue dans cette ville. Une autre inscription trouvée dans la même ville paraît se rapporter à un Juif converti⁴. De même, on a trouvé à Auzia l'épithaphe d'un Juif. Les conversions des anciens Juifs au christianisme nous sont expliquées par un autre fait, révélé à Tipasa, qui explique comment le judaïsme avait précédé le christianisme dans ce pays⁵. Il s'agit d'une synagogue construite par les Juifs de cette ville sur les ruines d'un temple païen et remplacée après l'affermissement de la nouvelle religion par une basilique chrétienne⁶.

Plus loin, près des limites du Maroc actuel, à Caesarea (Cherchell), des inscriptions d'origine juive, d'accord avec les textes chrétiens, témoignent de l'existence d'une com-

1. Cf. Mommsen, *ouv. cité*, XI.

2. *Corp. Inscr. lat.*, VIII, 1205.

3. Cf. Monceaux, *étude citée*.

4. *Corp. inscr. latin.*, VIII, 640.

5. *Ibid.*, XX, 760.

6. *Passio sanctæ Salsæ*, 3.

munauté juive et même d'un archi-synagogue nommé Budarius¹.

Cela nous montre que pour la synagogue avant la deuxième moitié du II^e siècle, comme pour l'Église depuis le II^e siècle, le point de départ doit être cherché à Carthage, dont la communauté rayonna sur tout le littoral pour aboutir au Maroc même.

Pour ce dernier pays la Mauritanie tingitane des Anciens, l'archéologie n'a encore fait presque rien et cependant les recherches entreprises par M. La Martinière ont été couronnées d'un succès mérité : la découverte de l'inscription purement hébraïque trouvée à Volubilis, dont nous avons déjà parlé ailleurs², et qui porte le texte suivant :

מטרונה בת רבי יהודה נח
Matrona, fille de Rabbi Juda, repose.

Cette inscription précise l'existence dans cette ville d'une colonie judéo-romaine, puisque le nom *Matrona* est romain, ainsi que la présence d'un docteur palestinien ou du moins de sa fille, puisque le titre « *rabbi* » s'applique aux docteurs de la Palestine, et, ce qui est fort intéressant aussi, la présence d'un graveur qui maniait l'hébreu correctement. Je suis porté à considérer les deux autres inscriptions en langue grecque trouvée dans les mêmes fouilles comme étant, elles aussi, d'origine juive, mais avec provenance d'un milieu judéo-hellénique³.

1. Cf. Monceaux, *ibidem*; *Acta Marcianae*, 4 : *Budarui archisynagogi domo quae in vicino fuerat ab ejus filia vel filius vel aliquantarum Judaeorum vocibus gravissima exacerbatur*; cf. *ibidem*, 5-6, et *Corpus inscr. lat.*, VIII, sup. 21188.

2. *Arch. marocaines*, VI, ét. citée.

3. *Arch. maroc.*, III, p. 368, 369 où nous lisons :

3) ΑΥΡ ΙΑΝΟΥΑ
ΠΙΣ ΤΩΙΥ ΣΑΛΕ
ΜΟΥ ΤΩ ΠΑΤΡΩ
νι . . . ΘΕΑΩ

4) ΑΥΡ ΙΑΝΟΥΑ
ΡΙΣ ΤΩΙΝ ΣΑ
ΛΕΜΟΥ ΤΩ
Πατ ΡΩνι

Ainsi l'épigraphie nous confirme qu'avant l'affermissement du christianisme il y avait des Juifs et même des communautés, des synagogues et des docteurs palestiniens dans les villes romaines des provinces occidentales. Ces indications nous montrent que les colonies juives de la côte africaine avaient la même organisation que celles des autres pays de l'Occident romain, et qu'elles revêtirent toutes un caractère nettement talmudique : ce fait ressort de la description du cimetière de Carthage ainsi que du titre « rabbi » trouvé à Volubilis.

Les données des iv^e et v^e siècles que nous reproduirons plus loin nous permettront d'établir par quelle voie ces Juifs originaires des pays méditerranéens ou de la Palestine, comme de l'Italie et même de l'Espagne, sont venus s'établir sur la côte du Nord-africain. Quant à l'Afrique elle-même, il est établi que les Juifs de Carthage entretenaient des relations commerciales avec ceux de la Numidie¹. Ces mêmes données et quelques autres montrent cette population juive comme faisant partie de la Diaspora romaine. A l'encontre des Juifs cyrénéens, qui eux étaient

Ce qui ferait : Ἀυρ(ή)λιως Ἰανουάρ(ι)ος τῶν Σαλέ(μ)ου τῷ πατέρω(νι) θεαν...

J'y lis le mot *Salem* qui rappelle l'ancien nom de Jérusalem et le nom de Sallum que l'on rencontre sur les inscriptions puniques de Carthage. Cependant je crois que le mot *Salem* traduit simplement l'origine juive des inscriptions. Le nom *Januarius* se retrouve dans l'inscription juive où il est porté par un *pater synagogae*. Quant à l'expression τῶν Σαλέμου τῷ πατέρω... il s'agit peut-être d'un contre-sens de l'expression biblique répétée par de nombreux monuments funéraires בְּשָׁלוֹם אֶל אֲבוֹתָיו « Il a rejoint en paix ses parents. » Ce contre-sens ne doit pas nous étonner beaucoup dans un endroit aussi éloigné des centres hellénistes.

D'autre part, le mot שָׁלוֹם *salem* figure sur tous les tombeaux juifs, en hébreu ainsi qu'en grec et qu'en latin, jusqu'au vii^e siècle. Cf. Chwolson, *Inschriften und Denkmäler*, p. 148.

1. Mercier, *Bulletin de la Société de Géographie*, 1861, p. 79.

des hellénistes et des guerriers, elle formait un élément paisible, adonné aux arts, aux métiers, au commerce, et même à la navigation, à l'instar de leurs coreligionnaires qui habitent ces pays de nos jours.

D'ailleurs le fait que les Juifs de la côte occidentale de l'Afrique septentrionale faisaient partie de la Diaspora ressort de ce qu'il continuaient à envoyer leurs oboles aux écoles et aux patriarches de Tibériade même après la destruction du temple¹. De plus, ils participaient aux études rabbiniques et à la composition du Talmud. En effet Carthage est une ville très connue des docteurs talmudiques qui parlent d'elle comme de « l'une des quatre grandes cités » de l'empire romain².

L'importance de Carthage comme l'un des foyers du Judaïsme orthodoxe est attesté par le passage suivant dont l'intérêt n'échappera à personne. En commentant le verset d'Isaïe que nous avons reproduit plus haut concernant les Juifs de la Cyrène et le temple d'Onias à Héliopolis, le docteur Rab. Josèphe (III^e siècle) traduit le passage cité plus haut: עיר החרם en jouant sur le mot חרם « ville de soleil » (Héliopolis) destinée à devenir une חרם « ruine³ ».

A ce propos un autre docteur, Rab. Houna, mentionne le verset du chapitre XLIII du même prophète où il est dit : « Amène mes fils de loin et mes filles des extrémités de la

1. Schürer, *ibidem*, III, 71; Eusèbe, Com. sur Isaïe, et le texte d'Ibn Daoud dont il sera question plus loin.

2. Sifri, Nombres, I, p. 47 b, éd. Friedmann. Carthage est appelé dans la plupart des textes talmudiques קרטיגונה *Carthagine*, ce qui avait fait penser certains savants à la ville espagnole Carthagène, quoique ce texte même et surtout celui qui suit précisent suffisamment la situation réelle de cette ville; dans ce dernier texte, Carthage est comparée à l'autre grande cité phénicienne Tyr ou Sour. Il faut tenir aussi compte de ce fait que le Talmud de Jérusalem lit même קרהינא au lieu de קרטיגונה, ce qui rappelle le grec Καρχεδών estropié par les copistes.

3. Talmud de Babylone, *Menahoth*, 110 a.

« terre. » « Mes fils » signifient la Diaspora des pays babylo- niens qui sont fermes dans leurs opinions orthodoxes comme le sont des fils; « mes filles » sont les fils de la Diaspora des autres pays qui sont instables, chancelants dans leurs croyances comme des jeunes filles ».

Cette constatation du caractère peu orthodoxe des colo- nies lointaines paraît avoir ému certains docteurs, et pour préciser l'expansion de la foi on invoque un texte qui remonte jusqu'à Rab, le docteur bien connu du commen- cement du III^e siècle.

« Depuis Tyr et jusqu'à Carthage on connaît Israël et son Père qui est au ciel. A partir de Tyr et vers l'Occident, et de Carthagène vers l'Orient, on ne connaît ni Israël, ni son Père qui est au ciel¹ ».

Rapprochés l'un de l'autre, ces deux textes qui se sui- vent nous apprennent qu'il s'agit ici de la synagogue orthodoxe et rabbinique.

En effet, le point de départ pour Tyr est l'Occident euro- péen, qui nous ramène aux colonies helléniques non ralliées à la synagogue et où les schismes n'ont jamais cessé, surtout dans l'empire byzantin et les régions de la mer Noire.

De même l'Orient africain avec les restes des hellé- nistes, et les tribus de l'intérieur, sont restés en dehors de l'influence rabbinique, tandis que tout l'Occident nord- africain et romain s'est soumis à la discipline de la syna- gogue, dont Carthage devint un foyer actif qui rayonnait sur toute la Mauritanie romaine.

Non seulement Carthage fut la cité orthodoxe par excel- lence, mais elle eut ses docteurs talmudiques, dont plu- sieurs noms sont conservés par le Talmud.

1. Cf. saint Jérôme qui affirme que les colonies juives formaient une chaîne ininterrompue depuis la Mauritanie à travers l'Afrique et l'Égypte jusqu'à l'Inde (*Epist.* 122, 4, *ad Dardanum*).

Cf. Schürer, *ouv. cité*, III, p. 19 et suiv.

Parmi ces docteurs carthaginois les deux talmuds connaissent les noms de Rabbi Isaac, de Rabbi Hanan ou Hana et Rabbi Aha ou Ada, qui traitent les questions religieuses devant les maîtres palestiniens du commencement du III^e siècle et notamment devant Rabbi Josué ben Lévi et Rabbi Kahana¹.

Le caractère talmudique du judaïsme carthaginois, ainsi que son attachement à la Loi, est confirmé en outre par les sources chrétiennes les plus anciennes. Par les polémiques, Tertullien et certains autres écrivains chrétiens après lui, ainsi que les décisions des conciles, nous fournissent des renseignements précieux sur la manière de vivre et de croire des Juifs nord-africains.

En Afrique comme partout ailleurs les disciples des apôtres, arrivés de la Palestine parmi les docteurs juifs, avaient annoncé la bonne nouvelle dans les synagogues de Carthage et des autres villes maritimes. Cette propagande dans les synagogues n'a cessé qu'à la rupture complète entre Juifs et Chrétiens et même, pour les villes de l'intérieur au moins, s'est prolongée longtemps après.

Tout porte à croire qu'au début les deux religions n'en formaient qu'une seule. Les preuves de la tolérance réciproque professée par les Juifs et les Chrétiens se manifestent surtout par le fait qu'à Carthage on rencontre des tombes et des épitaphes de Chrétiens parmi les tombeaux du cimetière juif². Ce fait caractéristique, ainsi que celui de la prédication du christianisme dans les synagogues, est décisif.

1. Nous ne mentionnons que les noms dont l'origine carthaginoise est certaine. Cf. Talmud de Babylone, *Jebamoth* 10 a; *Sanhedrin* 92, a; *Baba Kama*, 114 b.; *Ketouboth*, 27 b; *Beracoth*, 29 a; Talmud de Jérusalem, *Beça*, III; *Schabbat*, XVI; *Beracoth*, XIV, etc.

2. Cf. Monceaux, *Hist. lit. de l'Afr. chrét.*, I, 3-9 et autres.

V

Cependant vers le milieu du III^e siècle cet état de choses se modifie peu à peu. Les progrès du christianisme, qui finit par secouer définitivement le joug des restrictions religieuses du judaïsme, et l'adhésion de nombreux éléments réfractaires à l'esprit juif d'un côté, l'exclusivisme croissant des Juifs après la défaite de Bar-Kokeba et l'affermissement du rabbinisme orthodoxe de l'autre, accélèrent la rupture complète entre le judaïsme et le christianisme¹. En effet, dès le temps de Tertullien (vers la fin du II^e siècle) les Juifs et les Chrétiens se traitaient réciproquement en frères ennemis².

Dans sa propagande chrétienne et ses polémiques contre les Païens et les Juifs, Tertullien nous renseigne souvent sur l'état des Juifs africains à cette époque.

D'après cet auteur le judaïsme apparaît en Afrique vers 180-200 comme « une religion fameuse et autorisée dans l'État au point que l'on accusait les chrétiens d'avoir cherché à répandre des opinions nouvelles « à l'ombre du judaïsme³. »

Profitant de ces prérogatives, et probablement aussi pour dégager la responsabilité que le christianisme en tant que religion révolutionnaire attirait sur eux, les Juifs se mettent souvent du côté des adversaires de la nouvelle religion et, s'il faut en croire Tertullien et quelques autres

1. Cf. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, I, p. 124.

2. Tertullien, *De l'Idolâtrie*, 14.

3. Monceaux, I, 10, 39; Leclercq, *op. cit.*, I, p. 66.

écrivains chrétiens « la synagogue est la source de toutes les persécutions¹ ».

Il est vrai que les Chrétiens en furent souvent la cause parce qu'ils allaient jusqu'à profiter de l'abaissement politique et des malheurs des peuples juifs pour la propagande chrétienne².

L'acharnement avec lequel les Pères de l'Église africaine combattent le messianisme juif et l'espoir des Juifs de recouvrer la Judée terrestre nous montre combien les Juifs nord-africains tenaient à leur nationalité et à l'exclusivisme rabbinique³.

D'autre part, les efforts continuels faits par les Pères de l'Église et par les conciles, avant et même après l'affermissement du christianisme, pour empêcher les relations entre Juifs et Chrétiens, nous renseignent sur les succès du judaïsme en Afrique ainsi que sur l'instabilité des grandes masses chrétiennes en matière de religion.

Il semble d'ailleurs que pendant tout le III^e siècle la propagande juive n'avait cessé de faire des progrès parmi la population romaine et punique de l'Afrique; d'où la création de toute la littérature polémique, que Tertullien inaugura avec son traité *Contre les Juifs*. Ces progrès du judaïsme en Afrique nous sont en outre attestés par la découverte de nombreuses amulettes où le culte de Jéhovah joue un rôle considérable, ainsi que par l'existence

1. *Apologétique*, XXI.

2. Tertullien nous dit par exemple :

« Les Juifs qui étaient seuls agréables à Dieu sont à présent dispersés, vagabonds, bannis de leur patrie; ils errent partout sans avoir ni homme ni Dieu pour roi, sans qu'il leur soit permis de mettre le pied dans leur pays, même comme des étrangers. »

Cf. Tertullien, *Apologétique*, XVI, XVIII, où il est question d'un pauvre juif qui suscita à Carthage des émeutes contre les Chrétiens; v. le même auteur, *Aux Nations*, I, xiv, etc.; *Apol.*, XXI.

3. Les Juifs attendent encore aujourd'hui le Messie et c'est le grand sujet des contestations entre eux et nous.

de sectes judaïsantes dont la plus célèbre fut celle des Coelecolae¹.

Tertullien se plaint de ce que les Juifs ont la liberté de lire publiquement leur livre sacré, ce qui attire les Chrétiens à la synagogue le jour du samedi.

Le concile d'Elvire réuni en 313 et composé d'évêques des Églises d'Espagne et d'Afrique, et parmi ces derniers un certain nombre de la Mauritanie, défend de solliciter la bénédiction des rabbins pour appeler l'abondance des moissons, ce qui suppose l'existence dans ces provinces de rabbins estimés par les Chrétiens eux-mêmes.

Les conciles de Laodicée et de Carthage interdisaient de recevoir le moindre présent des Juifs et d'avoir avec eux les rapports les plus innocents, sans toutefois leur interdire l'accès des églises, en vue de propagande chrétienne².

Quant au caractère talmudique des populations juives de l'Afrique romaine, les auteurs chrétiens confirment en ce point les données juives. Tertullien nous parle des libations quotidiennes faites par les Juifs, l'une des pratiques talmudiques les plus rigoureuses, comme on le sait³.

Par oppositions aux Saducéens, les Juifs africains croient à la résurrection de la chair⁴. Ils pratiquent de même les restrictions concernant les viandes et les repas. Même les jeûnes réservés aux pieux seulement, notamment ceux des jours de lundi et de jeudi sont pratiqués par les Juifs africains⁵. Ils croient que la terre sacrée n'est que

1. Cf. Monceaux, *R. d. ét. j.*, ét. citée.

2. Cf. Cahen, *Les Juifs dans l'Afrique septentrionale*, p. 18-19.

3. *Le Baptême*, XV.

4. *Traité de la Résurrection de la Chair*, I, XV; où il considère à tort cette croyance comme principal objet des Juifs.

5. *Des Jeûnes*, 14. Cf. Monceaux, *Hist. lit. de l'Afr. chrét.*, I, 73.

la Judée terrestre¹. Les femmes poussent le sentiment de la pudeur jusqu'à ne pas sortir dans la rue non voilées².

Le livre apocryphe d'Hénoch est exclu du canon juif, comme le veut le Talmud, tandis que les Falaschas d'Abysinie le considèrent encore aujourd'hui comme l'un des livres les plus sacrés.

Ce dernier fait n'exclut pas la collaboration des Juifs et des Chrétiens dans l'œuvre des traductions des livres sacrés, et M. Monceaux prouve avec compétence qu'il existait en Afrique des bibles latines traduites sur l'original hébreu. Si nous avons bien compris un passage de Tertullien, les Juifs africains ou au moins une partie d'entre eux continuaient à parler l'hébreu; ce qui ne doit pas nous surprendre, si nous prenons en considération la prédominance de la langue punique dans les provinces occidentales de l'Afrique romaine³.

Voici tout ce que nous avons pu recueillir sur l'origine, la vie et le caractère des Juifs de l'Occident nord-africain à l'époque de l'affermissement du christianisme, c'est-à-dire avant le iv^e siècle qui va modifier les conditions politiques et sociales du judaïsme dans l'empire romain.

Dans le courant du iii^e siècle, dit M. Monceaux, les auteurs chrétiens d'Afrique continuèrent leurs attaques contre les Juifs; Mincius Félix les attaque en passant; Cyprien, relativement doux à leur égard, les assimile aux hérétiques; mais, si nous jugeons d'après la vénération que les Juifs de Carthage professaient pour sa mémoire à l'époque où le christianisme n'était encore qu'une religion

1. *Sur la Résurrection de la Chair.*

2. *De l'Ornement des femmes.*

3. Monceaux, *ibidem*, II, p. 110. — *Apolog.*, XVIII : « Les Juifs sont originairement Hébreux et c'est pour cela qu'ils parlent l'hébreu. »

persécutée, un rapprochement se serait effectué vers cette époque entre Juifs et Chrétiens.

Seul Commodien se montra très dur et railleur à l'égard des Juifs, ce qui témoigne peut-être d'une rancune personnelle.

Cette bonne entente paraît cependant avoir été troublée au commencement du IV^e siècle. Vers cette époque le judaïsme semble avoir été florissant dans la Mauritanie surtout, si nous en jugeons d'après les relations entre Juifs et Chrétiens à la veille du triomphe de ces derniers. Les *Acta Marciana* nous racontent par exemple les incidents suivants qui seraient survenus à Caesarea. La vierge Marciana, coupable d'avoir renversé une statue sur une place publique, avait été enfermée par ordre du juge dans une école de gladiateurs voisine de l'amphithéâtre. Tout près de là se trouvait la maison de Budarius l'*Archisynagogue*. Un jour Marciana fut injuriée par un groupe de Juifs qui l'avaient aperçue des fenêtres ou des terrasses de cette maison. Alors elle leur lança cette malédiction : « Que cette maison soit dévorée par le feu du ciel et que jamais elle ne puisse être rebâtie ! »

Le jour du martyre à l'amphithéâtre, Budarius et les Juifs excitèrent encore les Païens contre Marciana ; mais ils furent cruellement punis car, au moment même où l'âme de la vierge sortit de son corps, la maison de Budarius fut dévorée par un feu divin avec tous ceux qui s'y trouvaient. Les tentatives des Juifs pour reconstruire cette maison échouèrent.

A Tipasa, selon l'auteur de la *Passion de la sainte Salsa*, une synagogue avait remplacé le sanctuaire du Dragon, puis avait été transformée en église.

De toutes ces données il ressort nettement que, jusqu'à la rupture complète entre Juifs et Chrétiens, les deux religions rivales suivaient le même chemin de développe-

ment vers l'Occident, et que Carthage était devenue à l'époque romaine le foyer du judaïsme, comme Alexandrie l'avait été à l'époque helléniste.

Le II^e siècle peut être considéré comme le point de départ de l'histoire juive en Mauritanie, comme le III^e siècle le fut pour le christianisme.

Les Juifs du littoral de la Mauritanie étaient probablement tous d'origine palestinienne ou romaine, par opposition aux Juifs hellénistes de la côte orientale et de la Libye.

Ils jouirent de bonne heure de toutes les libertés civiles et religieuses, en tant que citoyens romains, et s'adonnaient à la navigation, au commerce, aux arts et aux métiers.

Ils maintiennent des relations constantes avec la Palestine et les écoles rabbiniques et, à partir du II^e siècle, connaissent déjà le Talmud ; ils collaborent même à sa rédaction.

Malgré l'exclusivisme dans lequel le rabbinisme tombe de plus en plus à partir du II^e siècle, le nombre des judaïsants est en progression constante en Afrique, au point qu'ils forment même des sectes distinctes.

A partir du III^e siècle, la Mauritanie romaine, y compris la région occupée par le Maroc actuel, est parsemée de colonies juives qui finissent par l'emporter sur celles des autres provinces romaines de la côte nord-africaine.

Enfin, abstraction faite de la langue romaine qui prédominait dans ces colonies, les dernières présentent déjà à cette époque lointaine le même aspect religieux et social qui caractérise les Juifs des villes maritimes du Maghreb actuel.

VI

La lumière historique qui se fait à partir du II^e siècle sur l'état et les destinées des Juifs de la côte de Mauritanie dont le sort, la manière de vivre et de croire sont les mêmes que ceux de leurs compatriotes des autres pays méditerranéens, s'obscurcit au contraire pour leurs coreligionnaires survivants des massacres de 115-118 en Égypte et en Libye.

Le sort de ces derniers est, en effet, resté mystérieux jusqu'à ces derniers temps. Mais grâce aux efforts des savants, les anciens fugitifs hellénisés de l'Égypte ont été retrouvés en Abyssinie, dans la tribu restée fidèle au mosaïsme pur des Falachas, c'est-à-dire « les étrangers, exilés¹ ». Puis les recherches des savants français dans l'Aurès et au Maroc jusqu'au Rif, ont montré de ces côtés les traces d'une influence juive considérable, confirmée par les historiens arabes.

Nous avons vu qu'après la dévastation de la Cyrénaïque l'élément juif, très mélangé de Libo-Phéniciens, disparut pour longtemps de cette partie de l'Afrique. Tout ce qui n'avait pas été exterminé s'enfuit vers le Sud et l'Occident². Ce dernier terme d'ailleurs n'est pas exact, parce que les fugitifs cyrénéens n'avaient en réalité devant eux qu'une seule voie, la Proconsulaire étant devenue une province complètement romanisée et fidèle à l'empire.

1. Cf. Les savantes études de M. Joseph Halévy sur la littérature et la religion de cette tribu.

2. Cf. Mommsen et Marquardt, *Ant. rom.*, IX, 423. Les communautés juives qui repassèrent plus tard sur la côte orientale du Nord-africain présentent déjà un caractère totalement romain. V. pour les détails l'ét. citée de M. Monceaux.

Les survivants de la Cyrénaïque et de la Libye furent donc obligés de prendre le chemin du Sud et de passer par la trouée qui existe entre le Djebel-Demmer en Tripolitaine et l'Aurès en Numidie. Ces deux massifs montagneux se trouvent aux portes du désert, et n'étaient pas encore conquis à cette époque par les Romains.

C'est d'ailleurs ce qu'avaient fait les réfugiés d'Alexandrie dans les mêmes conditions ; ils s'étaient enfuis jusqu'aux montagnes de l'Éthiopie, où ils s'établirent à l'abri de la domination romaine, formant par la suite la tribu guerrière et longtemps indépendante des Falaschas, qui présente beaucoup d'analogie avec les tribus juives de la Berbérie que nous retrouvons dans l'Occident.

La dévastation complète de la Cyrénaïque par les Romains avait eu pour conséquence un puissant mouvement de migration des tribus berbères vers le Sud-Ouest, notamment de celle des Louaa ou Louata dans laquelle certains savants voient avec raison לִיבִי ou les Libyens¹, ainsi que celle des Aourir'i que Carette considère comme les anciens aborigènes de l'Afrique dispersés par les Carthaginois et les Romains, et reconstitués dans le désert après leur émigration de la Libye orientale. Les réfugiés juifs de la Cyrénaïque se rallièrent aux Libyens, dont certaines fractions étaient déjà pénétrées d'une influence juive. Après s'être adaptés à la vie du désert, en s'assimilant les mœurs berbères, ils formèrent à leur tour deux grandes tribus qui devaient exister déjà au IV^e siècle et dont le judaïsme ne fait pas de doute. C'étaient notamment les Djeraoua, dans lesquels il est difficile de ne pas voir le mot hébraïque

1. Pour la question des migrations des Berbères, j'ai suivi les données d'Ibn Khaldoun, I, 170 et suiv. ; Carette, *Exploration scientifique et migrations des tribus de l'Algérie* ; Mercier, *Hist. de l'Afrique sept.*, I, 181 et suiv., ainsi que certaines données de M. Lartigue dans sa monographie sur l'Aurès, cette dernière source ne présentant d'intérêt historique que pour les données ethnographiques.

גר « étranger » ou « prosélyte » avec le pluriel arabe ¹. Quant aux Aourir'i devenus plus tard Aouraba, ils se rallièrent aux Nefouça dont l'origine berbère et la position sont faciles à retrouver. Envisagés à ce point de vue, le problème des migrations successives qui précédèrent celles des tribus berbères appartenant aux Zenata vers l'Occident, et celui des origines non précisées des Djeraoua et des Nefouça, s'expliquent d'eux-mêmes. L'établissement des deux dernières tribus dans le Maghreb, avant les Zenata et à la suite des Louata et des Aourir'i, est confirmée par les rares données que nous possédons sur les mouvements des Berbères ².

Dans ce mouvement vers le Sud-Ouest, les fractions avancées des Aourir'i et les Djeraoua s'établirent d'abord dans la Tripolitaine méridionale et s'y maintinrent jusqu'à 280-290, lorsque l'invasion des Zenata les repoussa jusqu'à l'Aurès ³.

1. Cf. le terme *Phalacha* ou *Falachas* qui veut dire « étranger, exilé ». Le mot hébraïque s'applique à tous les non-juifs qui embrassent le judaïsme et jusqu'à nos jours les sectes judaïsantes en Russie qui adhèrent au judaïsme officiel s'intitulent גר *guer* (*djer*, en prononciation arabe). Quant à l'Afrique, cf. le terme גר במצרי dans le Talmud appliqué à l'élève de Rabbi Akiba dont il est question plus haut. Les Djeraoua, composés de fractions judaïsées et probablement mélangées de Juifs, se constituèrent ainsi en une tribu distincte des Louata et des Aourir'i dans laquelle Carette voit avec raison l'ancien nom des Africains connu du Talmud et du Targoum, אפריקאי. En hébreu comme en arabe la racine פרק veut dire « séparation », ce qui équivaut, dit Carette, à la racine *rir'* en arabe, d'où les Aourir'i. Cette dernière tribu, après avoir été dispersée par les Romains, s'est reformée seulement après avoir quitté la Cyrénaïque.

2. En effet Ibn Khaldoun, qui connaît exactement l'origine des Néfouça apparentés aux Louata, est très vague quant aux Aourir'i et ne sait rien de l'origine berbère de la plupart des tribus juives, celle des Médiouna exceptée.

3. Je renvoie le lecteur à l'ouvrage mentionné de Carette, où l'origine cyrénéenne des Aouraba, tribu issue des Aourir'i et ayant accompagné les Djeraoua jusqu'à l'Aurès, est plus ou moins établie. Quant aux Néfouça,

Il semble même qu'une fraction très importante des Aourir'i se soit établie auparavant dans la région de Djurdjura¹ et de l'Aurès qui devient le centre de l'influence juive.

Les fractions d'avant-garde de ce mouvement allèrent échouer aux environs de Tlemcen et d'Agadir, dans la région de Nédromah et jusqu'aux confins de l'Atlas², où une partie d'entre elles a pu renouer les relations avec ses coreligionnaires de la côte après la conquête romaine.

En effet, au milieu du III^e siècle, les Romains ne sont pas encore solidement établis dans ces provinces, ce qui explique la pénétration tardive du christianisme dans la Mauritanie intérieure et tingitane³.

Plus tard, refoulées par le flot toujours montant des Zenata et des Louata qui s'emparent des oasis algériennes et marocaines entre 522 et 565, les tribus juives se dispersent, se fractionnent, et, profitant de l'anarchie qui règne dans le pays à partir du IV^e siècle, elles se dégagent de la domination romaine. En tant qu'élément relativement civilisé, elles dominent alors la situation politique jusqu'à la conquête arabe. Mais en revanche, à l'instar des Falachas d'Éthiopie et des hellénisants de la Crimée, elles s'écartent définitivement du judaïsme traditionnel et

il reste acquis que ces derniers n'ont jamais franchi la frontière du Maghreb (cf. Ibn Khaldoun et Carette).

1. Pour ce dernier nom voir plus haut. Il ne faut pas oublier que ces régions n'étaient pas encore occupées par les Romains vers le milieu du III^e siècle et que c'eût été le moment favorable à son invasion par les tribus de l'Orient. Je crois que c'est à cet envahissement qu'Ibn Khaldoun fait allusion dans le passage (p. 175) où il parle de Djerjis גרגיש, le roi des Berbères venus de la Palestine.

Cette légende a été ainsi transportée sur le Djurdjura, dont le nom rappelle singulièrement celui de Djerdjis.

2. V. les sources citées.

3. G. Boissier, *L'Afrique romaine*, p. 124.

orthodoxe, en disparaissant pour longtemps des annales de l'histoire juive¹.

N'anticipons pas cependant sur les événements, d'autant plus que nous pouvons citer à l'appui de notre thèse des textes se rattachant directement aux événements de 115-118.

C'est en effet à l'occasion de cette révolte et de son expansion vers l'Occident que Marcus Turbo commença l'invasion de la Mauritanie et la conquête des Berbères, sans toutefois se hasarder à pénétrer jusqu'à l'intérieur du pays et à rejeter les révoltés jusqu'à l'Atlas².

Un passage du Midrasch, fort ancien, puisqu'il considère la Berbérie et la Mauritanie comme les extrémités du monde, nous parle de la pénétration des Juifs dans ces pays dans les termes suivants³.

« Certains d'entre les Juifs sont exilés jusqu'à la Berbérie, certains autres jusqu'à la Mauritanie ».

Il paraît cependant que les premières impressions des fugitifs, dans la Berbérie, ne devaient pas être des plus favorables à ses habitants. Un texte talmudique du II^e siècle considère en effet les Berbères et les Maurita-

1. En effet, à défaut d'histoire, la légende juive et tout le moyen âge avaient conservé des notions vagues et fantastiques sur ces anciens coreligionnaires, et déjà au IV^e siècle un docteur babylonien place en Afrique les dix tribus disparues du royaume du Nord (Talmud de Babylone *Sanhedrin*, 94 a).

2. Cf. le passage cité plus haut du même auteur, où il est dit qu'à côté des rebelles de la Palestine sous Trajan sont cités l'Égypte, les Berbis et la Libye.

Pausanias, VIII, 43, 13, nous parle de la lutte des Romains avec les populations maures qui furent rejetées jusque vers l'Atlas en 149.

3. Midrasch Rabba, *Cantique des Cantiques*, où il est dit à propos du verset קול דודו...

אחד מכם גולה לברבריה... לסמטריה

ce dernier nom signifie « Mauritanie » que les textes postérieurs transcrivent correctement.

niens comme les populations les plus barbares et il leur applique le terme peu flatteur גוי נבל « peuple immonde » auquel les Juifs furent livrés¹.

Ce texte témoigne des vexations endurées par les Juifs de la part des Berbères et des Maures; rapproché du passage latin cité qui fait probablement allusion à la poursuite de Marcus Turgo, « prince maure » et à ses auxiliaires africains, est confirmé par un autre passage du Midrasch, où on se plaint de l'inimitié des Berbères dans les termes suivants: « Les autres (par exemple les Romains) ont des griefs contre le peuple juif, mais quel tort avons-nous jamais fait aux Berbères et aux Scotts (?); pourquoi donc ces derniers persécuteraient-ils Israël²? ».

VII

Au bout d'un certain temps cependant les tribus juives du Nord-Est africain s'établirent solidement dans les régions de l'Atlas et de l'Aurès, où elles finirent par s'assimiler aux indigènes maures et berbères, en leur apportant les premières notions de la civilisation et les éléments de la religion juive.

Soustraits à la domination romaine et protégés par les montagnes et le désert, les descendants des anciens

1. Talmud de Babylone, *Jebamoth*, 63 b. Commentant le passage du Deutéronome ch. 32, 9 בגוי נבל, une ancienne Beraïta (rédigée vers la fin du 11^e siècle mais écrite antérieurement) dit: Ce sont les gens de la Berbérie et ceux de la Mauritanie qui sortent tout nus dans la rue. Voir ce même passage du Midrasch Rabba, *Deutér.*, 32, 9, et un autre texte du Midrasch (ילמדנו) où ces populations sont considérées comme les plus barbares.

2. *Midrasch Tehilim*, 109.

guerriers de la Cyrénaïque ont dû, plus d'une fois, participer aux invasions des territoires romains par les Berbères dont un passage du Midrasch fait mention, non sans une certaine satisfaction patriotique¹.

« ... Ce sont des fils de la Berbérie et de la Germanie qui craignent les Edomites » (les Romains dans le Talmud).

A mesure que la Berbérie était devenue accessible à la pénétration romaine et que la civilisation s'y développait, les Juifs et les Chrétiens qui se multiplièrent dans les provinces les plus rapprochées de la côte entraient en relations religieuses et commerciales avec les communautés du Nord².

Cependant les tribus établies dans l'Afrique intérieure et soustraites à la domination romaine ne devaient plus renouer de relations avec les Juifs de la Diaspora.

Et lorsque cinq siècles plus tard, après la conquête arabe, elles reprirent le contact du judaïsme rabbinique et orthodoxe, il arriva à ces populations à moitié nomades et primitives ce qui était arrivé aux descendants des hellénisants des côtes de la mer Noire, réfractaires à la discipline du Talmud. Elles n'attendirent que le schisme des Caraïtes, revenus au mosaïsme pur au VIII^e siècle, pour s'organiser en dehors du judaïsme talmudique, ou préférèrent se fondre parmi leurs voisins berbères devenus musulmans. C'est même la cause principale de la diffusion des prétendus Caraïtes au Maroc, diffusion dont les historiens juifs nous parlent amplement³.

1. Midrasch rabba, *Genèse*, ch. 1.

2. V. plus haut. Cf. Monceaux, *ibidem*. Certains textes talmudiques connaissent des produits qui viennent de la Berbérie, ce qui prouverait l'existence des relations commerciales entre les Juifs de l'Asie et de l'Afrique (v. Midrasch Rabba, *Kohélet*, et plus haut).

3. Nous y reviendrons dans ce qui suit. On sait comment des faits analogues produisent des conséquences analogues; la conversion des Khazars, les guerriers juifs des côtes de la mer Noire rappellent singulièrement l'empire de la Kahina et les tribus berbères juives.

On ne voit pas d'autre solution logique du problème que nous présente le judaïsme des pays slaves et africains à l'époque des invasions musulmanes : dans les uns et dans les autres on se trouve en présence de sectes mosaïstes, c'est-à-dire soustraites à la discipline talmudique.

Dans le Maghreb et le Maroc proprement dit les « Magrabilia » juifs, devenus en partie plus tard des Caraïtes, se sont perpétués jusqu'au xvi^e siècle. Léon l'Africain rencontra des guerriers juifs appartenant à cette secte et qui descendaient certainement des anciennes tribus non converties au judaïsme rabbinique. Ce caractère non talmudique des tribus juives de l'intérieur de Maghreb, qui explique le silence des sources juives, uniquement talmudiques¹, silence rompu subitement par l'apparition d'une littérature caraïte, confirme tout ce que nous apprennent les historiens arabes sur la manière de vivre et les mœurs des tribus, sur le titre de Kahina, ainsi que sur certains autres usages mentionnés par les historiens et contraire au judaïsme talmudique².

Sans insister ici-même sur ce point, disons seulement que le judaïsme affaibli sur la côte par les succès du christianisme gagnait en revanche du terrain parmi les Berbères, un vague panthéisme rapprochait ceux-ci du monothéisme vague professé par leurs voisins³. Les effets de la propagande juive furent d'autant plus efficaces que les doctrines du judaïsme professé par les Djeraoua étaient de plus élémentaires.

Quant aux tribus libo-phéniciennes qui habitaient le nord de l'Atlas jusqu'à Tlemcen, au milieu d'une population punique très nombreuse dont la langue avait sur-

1. Cf. Fürst, *Geschichte des Karaerthums* et les *Chroniques juives*.

2. Dans les textes hébraïques du moyen âge, nous relevons des légendes et des traditions mal comprises qui se rapportent à ces tribus.

3. Cf. Monceaux, *Hist. lit.*, etc., I, 3-4.

vécu à la domination romaine et chrétienne¹, nul doute qu'elles parlaient la langue hébréo-phénicienne jusqu'à l'invasion arabe, tandis que les Juifs du littoral parlaient plutôt le latin.

Les populations puniques, refoulées vers l'intérieur et qui disparaissent encore avant l'invasion musulmane, après avoir renoncé au paganisme, durent se fondre dans les tribus juives et chrétiennes.

La localisation, dans la région de Nédromah, des traditions juives que M. Basset considère avec raison comme antérieures à l'Islam et qui ne sont que la répétition des légendes juives et libo-phéniciennes du 1^{er} siècle, nous renseigne sur le chemin suivi par la tradition des origines palestiniennes au Maghreb, et sur son rôle dans le peuplement africain par l'arrivée des fugitifs de la Libye cyrénaïque.

Les données talmudiques citées plus haut permettent de faire remonter l'origine des légendes étudiées par M. Basset jusqu'à une époque antérieure à l'établissement des tribus judéo-libyennes au Maghreb, et à préciser ainsi la date et l'endroit de cet établissement, ainsi que ses origines.

Dans sa savante étude², M. Basset tout en laissant de côté la tribu Oulad Haroun, cite celle des Oulad Ichou',

1. Cf. Mommsen et Marquardt, *Ant. rom.*, IX. Pour les Néfouça, cf. Ibn Khaldoun sur l'influence des mots hébréo-phéniciens, sur les dialectes arabes de l'Afrique. Cf. entre autres la savante étude de M. Clermont-Ganneau (*Recueil d'archéologie orientale*, III, 93). A tout cela il faut ajouter ce qui va suivre sur Ichou' ainsi que la forme Mazir ou Mazer fournie par les Néfouça, tribu d'origine juive au lieu de Amazigh (cf. plus haut) et le nom d'Abraham que les Zenata prononçaient, d'après Ibn Khaldoun, Berham et non pas Ibrahim.

2. Cf. Basset, *Nédromah et les Traras*, dans l'introduction et à partir de la p. 209.

forme hébraïque ou punique du nom יִשׁוּעַ, 'Isa en arabe; ce qui écarte l'hypothèse d'une invention d'époque arabe.

Une autre preuve de l'ancienneté de ce récit est fournie par l'existence de Sidi Oucha ou Youcha fils de Noun, sur le territoire des Benî Ménir, dont la qoubba est vénérée par les Juifs et les Musulmans.

Or, comme M. Basset le démontre suffisamment, la vénération du tombeau d'un prophète commun aux trois religions monothéistes a d'abord été le fait des Juifs, puis des Chrétiens (sans toutefois que le second degré soit nécessaire), puis des Musulmans. Elle a passé des premiers aux Musulmans, soit directement, soit par l'intermédiaire des seconds.

Par la fixation des Juifs ou des tribus judaïsantes dans la région de Nédromah, le héros épique des Juifs et de leurs voisins libo-phéniciens se fixe lui-même aussi, en ce pays, d'où son culte se propage jusqu'à la côte. La région de Nédromah devient ainsi le centre des établissements juifs de la Berbérie. Les Juifs cyrénéens imposent Josué aux Punico-Berbères, comme leurs coreligionnaires de l'Arabie imposent à leur tour Ismaël aux Arabes du Yémen¹.

Quant aux légendes sur les guerres que Josué aurait faites en Afrique, elles ont survécu aux tribus juives elles-mêmes. Ce qu'avaient raconté les nomades de Nédromah à l'époque antique, ce que les voyageurs juifs du moyen âge entendirent de la bouche des Juifs de la ville d'Agadir, nous le voyons répéter de nos jours avec quelques variantes par les Juifs de Tlemcen². L'avenir éclaircira peut-être les origines de la qoubba de Josué, qui pourrait être le tombeau d'un chef juif ou le sanctuaire du dieu Iouch.

Une autre légende de même origine, se rattachant au

1. Cf. le cap de Noun près de Ceuta et les légendes qui s'y rattachent (citées par M. Basset).

2. Cf. Basset, *ouv. cité* et les relations de Benjamin II, *le voyageur juif du XIX^e siècle*.

personnage de Josué, et qui est souvent associée à celle de Moïse, figure déjà dans le Coran et est également localisée dans la région de Tlemcen¹. Dans les différentes variantes en circulation à Tlemcen et même à Ceuta, elle se rapporte à un poisson miraculeux, mangé par Moïse et Josué avant leur arrivée à Gibraltar et qui, ressuscité, donna naissance à une espèce de poisson que les Juifs marocains appellent « le poisson de Moïse² ».

En traitant longuement le cycle légendaire qui se rattache au poisson, M. Basset indique que la source de cette légende lui échappe. Elle doit probablement son origine à la valeur étymologique du mot יָד qui signifie en hébreu-phénicien comme en assyrien « poisson » ; c'est même le nom de la lettre י *noun* qui signifie « poisson. »

Le nom patronymique de Josué avait fait travailler l'imagination des Orientaux et donné ainsi naissance aux légendes sur Josué et le poisson, qui prouvent une fois de plus l'ancienneté de ce culte au Maroc.

De ce qui précède il résulte que, déjà à l'époque de l'établissement du christianisme dans le centre africain, l'intérieur du Maghreb et plus particulièrement l'Aurès, le Djurdjura et l'Atlas, jusqu'au Rif, aurait été peuplé par une population à moitié nomade, mélangée d'éléments puniques et berbères de religion juive.

Les premiers cadres de ces populations étaient venus de l'Orient de la Libye et de la Cyrénaïque à la suite des Loua ou Louata, en précédant l'invasion des Zenata.

Ces populations juives guerrières et imbues des idées hellénistes se détachent de plus en plus du judaïsme tra-

1. Cf. Basset, *ibidem*.

2. Cf. Koran, XXI, 87. نون est un mot d'origine non arabe. Nous nous occuperons de cette légende, ainsi que de certaines autres se rattachant aux personnes bibliques, dans une étude spéciale.

ditionnel et professent un mosaïsme plus ou moins altéré qui gravite autour du culte de Josué, devenu depuis le héros épique et le patron religieux du Maghreb, et fixé définitivement dans la région de Nédromah.

Seule, l'existence de nombreuses populations juives assimilées aux Berbères de l'intérieur permet d'expliquer le caractère guerrier et spécial que les Juifs du Maghreb révèlent au début de l'Islam, en opposition avec tout ce que nous savons des communautés rabbiniques du littoral, ainsi que l'extension particulière des schismes au Maroc.

Ce fait acquis de la présence parallèle de deux fractions distinctes du judaïsme en Afrique nous guidera dans nos recherches consécutives sur les Juifs marocains depuis l'affermissement du christianisme et jusqu'après la conquête arabe.

VIII

Au moment même où le judaïsme s'affaiblissait par la recrudescence du christianisme et par sa prédominance dans l'Afrique romaine, il s'affermissait dans le Maghreb extrême et dans les massifs montagneux de la Mauritanie. C'est en effet à partir de cette époque que le judaïsme marocain, dans le sens large du terme géographique, tend à devenir prépondérant dans le Nord-africain et qu'il revêt déjà le caractère ethnique et social qui va distinguer les Juifs marocains de tous leurs coreligionnaires.

D'un côté, c'étaient les Juifs palestino-romains, légèrement mélangés d'éléments hellénistes, qui résidaient dans les cités romaines et les villes maritimes. Ils continuaient à

entretenir des relations commerciales et religieuses avec leurs frères de l'Europe et surtout avec ceux de l'Espagne, dont le sort paraît avoir été lié intimement par la suite avec celui de leurs coreligionnaires de la côte marocaine.

D'autre part, c'étaient les Djeraoua, ou la tribu libo-phénicienne des גרים « prosélytes » ou « étrangers », qui occupaient avec l'aide de leurs anciens voisins de la Cyrénaïque, descendants des Aourir'i, la région peu accessible de l'Aurès. Ils dominaient ainsi dans le Maghreb méridional, tandis qu'une autre tribu profondément empreinte d'influence juive, celle des Néfouça, dont l'origine berbère est incontestable, se détache de ses anciens coreligionnaires et reste dans l'Ifrikiah sans franchir la frontière de la Mauritanie. Cette arrivée dans le Maghreb d'un nouvel élément, relativement civilisé et bien organisé nationalement comme religieusement, explique seule la guerre déclarée aux Romains par les tribus de l'Aurès en 258-259 : c'était la première guerre des Berbères organisée et ne présentant plus le caractère antérieur des razzias ¹.

Protégés par la montagne, les Djeraoua ou les étrangers dont le nom, par sa signification et la situation, nous rappelle singulièrement les Chaouïa de nos jours ², formaient un élément dominant qui profitait de chaque occasion pour infliger des échecs aux Romains et propager le judaïsme.

Toutefois, les Médiouna de la région de Nédromah semblent rester, jusqu'à l'époque de l'invasion musulmane, comme l'avant-garde des populations juives qui, dans le courant du iv^e siècle, poussèrent vers l'Occident.

Cette région ne fut en effet occupée par les Romains que

1. Cf. sur le caractère de cette guerre M. Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 53 et 58.

2. Cf. notre II, p. 353.

plus tard et demeura accessible jusqu'au iv^e siècle à l'établissement des Juifs. La fixation du culte de Josué dans ce pays précisément, où sont localisées également sa qoubba et les traditions apportées par les anciens Cyrénéens de l'Orient, indique d'ailleurs un point de départ dans l'expansion du judaïsme du côté de l'Occident.

Les deux régions de l'Aurès et de Tlemcen, avec les Djeraoua et les Mediouna, deviennent des foyers d'insurrection et d'effervescence contre les Romains d'abord, les Grecs et les Vandales ensuite.

D'autre part la région de Tlemcen et plus particulièrement le pays actuel des Beni Ménir, plus accessible aux relations avec l'extérieur, sert de base à l'expansion des Juifs eux-mêmes et à la propagation du culte qui se rattache à Josué et aux guerres juives. Ce culte se propage jusqu'à l'Océan, et même jusqu'à l'Espagne, où nous allons plus tard retrouver ses traces : les migrations des tribus juives sont ainsi personnifiées dans l'histoire de la conquête du pays par les Israélites de Josué, dont le culte progressait toujours vers l'Occident, à mesure que les tribus juives s'avançaient elles-mêmes.

Quant aux Juifs de l'Espagne, leurs relations commerciales et religieuses avec le Maroc peuvent être constatées à partir du iv^e siècle. Une loi édictée par les rois des Wisigoths d'Espagne favorable aux Juifs confirme leurs droits à la navigation entre les ports espagnols et ceux de l'Afrique. Rappelons encore les décisions des conciles d'Elvire de 313 et de 320, dans lesquelles, les évêques réunis de l'Espagne et de l'Afrique prennent des mesures contre l'influence du judaïsme et contre sa propagande dans ces pays.

Certains documents nous font connaître les professions exercées par les Juifs de cette époque. Ils s'adonnaient à

la viticulture, aux plantations, à l'industrie, au trafic d'esclaves, à la navigation et au commerce en général¹.

Cet état de choses ne dut pas se modifier beaucoup après l'établissement officiel du christianisme en Afrique.

On peut supposer toutefois que le christianisme, en triomphant dans les villes romaines de la Mauritanie, rendit, comme partout ailleurs, la situation des Juifs assez précaire. Un document qui date de la fin du IV^e siècle mentionne, dans la première moitié de ce siècle, une synagogue bâtie sur les ruines d'un temple païen à Tipasa et transformée en église, et ce fait ne doit sans doute pas être considéré comme exceptionnel².

Tout porte à croire cependant que dans la Mauritanie tingitane elle-même les progrès plus lents du christianisme furent moins nuisibles aux Juifs. Avec sa population punique restée païenne, avec ses massifs montagneux et les oasis du désert où ne pouvait atteindre la domination gréco-romaine, cette province offrait un terrain favorable à la concentration des éléments juifs et judaïsants.

Nous n'avons pas à insister ici sur la législation d'exclusion inaugurée à l'égard des Juifs dès l'affermissement du christianisme dans les province de l'empire.

Constantin se montra d'ailleurs assez tolérant envers eux au début de sa conversion : il ne leur enleva pas les droits civils et religieux, et défendit même de les citer en justice les jours de fête et le samedi. Soumis comme les autres citoyens aux charges de curie, ils ne devaient être ni troublés ni inquiétés dans l'exercice de leur culte, et pouvaient même posséder des esclaves. Mais déjà vers la fin de son règne, la situation civile des Juifs empire et le fanatisme du clergé a raison de la tolérance politique.

1. Graetz, p. 60-70 qui cite la *Lex Wisigothorum*, l. XII, t. III, § 6.

2. Cf. Monceaux, *ibidem*; Leclercq, *L'Afr. chrét.*, II, 94.

Les synagogues de Carthage et beaucoup d'autres sont livrées au fanatisme des foules chrétiennes, qui les sacagent et les transforment en églises¹. Des restrictions réitérées nous montrent la jalousie des prêtres exaspérés par la vitalité du judaïsme. En 336, deux affiches furent collées sur les places publiques de Carthage et probablement aussi sur celles des autres villes africaines. L'une avait pour objet la protection des Juifs convertis au christianisme contre les mauvais traitements de leurs anciens coreligionnaires. L'autre défendait aux Juifs de circoncrire leurs esclaves même non chrétiens. Constance défendit ensuite les mariages entre Chrétiens et Juifs et interdit aux Juifs d'avoir des esclaves chrétiens. Les Chrétiens qui vont prier dans les synagogues sont punis de la confiscation de leurs biens.

Ces mesures et le fanatisme croissant des croyants et du clergé durent affaiblir sensiblement le judaïsme.

On sait que déjà vers la fin du iv^e siècle les Juifs évitent toute occasion de disputer avec les Chrétiens et même à donner leur avis sur les questions bibliques, au point que les auteurs chrétiens absorbés par les querelles intestines entre Catholiques et Donaticiens mentionnent rarement les Juifs dans leurs écrits².

Néanmoins Carthage demeura pour le reste des Juifs de la Diaspora une cité très connue si nous en jugeons d'après les Targoum³ et les mentions fréquentes qu'en font les textes juifs de l'époque.

Il semble même qu'une communauté juive florissait alors près de Hammam Lif dans la ville phénicienne de

1. Cf. pour la Mauritanie plus haut, ch. ix. Pour les détails : Graetz, IV, Cahen, *ouv. cité*, 19-20 ; Monceaux, *R. d. ét. j.*, ét. citée.

2. Leclercq, *ibidem*, II, 97.

3. Targoum, version araméenne de la Bible, qui traduit le nom de תרשיש « Carthage », קרתגו et plus rarement קרטגינה.

Tunis, où certains textes placent un docteur talmudique du iv^e siècle, Rabbi Macharchia¹.

Le Maroc lui-même aurait conservé le souvenir de docteurs et d'hommes pieux de cette époque, mais l'identification en nécessiterait une étude spéciale.

L'influence palestinienne disparaît néanmoins à partir de cette époque par suite de l'abolition des privilèges des patriarches de Tibériade et de la décadence des écoles talmudiques de Galilée, auxquelles les rigueurs de la domination chrétienne avaient porté un coup décisif. Ce seront désormais les écoles de Soura et de Poumpadouta qui centraliseront l'activité religieuse².

IX

La situation économique et matérielle des Juifs sous la domination chrétienne paraît n'avoir pas changé beaucoup en Afrique. Il semble même que les Juifs, très réduits

1. Talmud de Babylone, *Jebamoth* 21 b, où il est question de Rabbi בִּישְׁרֵיָא qui envoya un message au docteur babylonien Rabbi Papa. L'origine de ce savant est donnée dans la ville inconnue תְּיִסְרֵיָא, cependant le Youhassin de Zacouto (éd. Philippovsky, p. 29), lit תְּיִסְרֵיָא « Tunisie ». Or, l'existence d'une colonie phénicienne de ce nom est confirmée par Mercier (*ouv. cit.*, Ip.) et par un texte du Sifri (13 st.) dont la rédaction remonte aux premiers siècles, où il est question des choses provenant de la Berbérie, de la Tunisie et de la Mauritanie; toutefois certains auteurs, entre autres Lévy dans son dictionnaire, croient qu'il s'agirait d'une interpolation.

2. Le Youhassin de Zacouto cite un ancien auteur qui mentionne le Maghreb parmi les pays qui envoyaient le tribut annuel aux écoles babyloniennes.

comme nombre dans les petits centres, se groupèrent surtout dans les villes maritimes et les grands centres commerciaux, où ils pouvaient exercer leur activité commerciale avec plus de sécurité. Les renseignements précis concernant le commerce et l'industrie des Juifs deviennent de plus en plus abondants à partir de la fin du iv^e siècle. Le rôle joué par ceux de l'Afrique dans les relations commerciales avec l'Europe et même avec l'Asie prend même une importance telle qu'il est difficile de ne pas voir en eux les successeurs sinon souvent les descendants des Phéniciens.

Nous ne savons rien de particulier sur l'activité commerciale des Juifs de Lixus. En revanche les auteurs juifs du moyen âge ont toujours considéré la ville de Ceuta, ou Septa-Sabta, comme l'une des villes les plus anciennes du monde sémitique et nous y connaissons les vestiges d'une influence juive fort reculée. D'autre part les traces du trafic d'esclaves, pratiqué par les Juifs en Europe, se retrouvent dans la plupart des législations de l'Europe ancienne, tandis que les textes talmudiques désignent en Asie des marchandises provenant de la Berbérie et de la Libye¹.

Cette activité commerciale des Juifs nous ramène aux centres puniques de la Mauritanie dont les communautés, réfractaires au christianisme et liées intimement avec les Juifs par des liens de langue et de condition sociale, finirent par se fondre en partie avec ces derniers. La fin du iv^e siècle, à l'époque où saint Augustin attaque avec acharnement la secte des *Caelicolae* judaisants qui cherchèrent à établir une synthèse entre le monothéisme juif et la déesse Céleste des Phéniciens, marque l'étape de transition pour cette transformation religieuse et sociale. Si la constitu-

1. Cf. Talmud, *Bekoroth*, pour les ânes qui proviennent de la Libye; dans le *Sifri* et le *Midrasch* il est question des oiseaux et des pois de provenance berbère.

tion de 423 dit qu'il n'y a plus de païens en Afrique, c'est probablement parce que les nombreuses sectes à moitié païennes préférèrent se rattacher au judaïsme.

Les Manichéens eux-mêmes, pour échapper aux persécutions du catholicisme préférèrent se confondre avec les païens et les Juifs¹.

Ces succès religieux et aussi matériels des Juifs africains dominant la navigation et le commerce semblent avoir ému saint Augustin, comme il ressort du passage suivant empruntés à ses *Altercations*.

« Je ne suis, dit la synagogue, ni esclave ni servante des Chrétiens, puisque mes fils ne sont pas faits prisonniers, puisqu'au lieu de leur faire porter les fers et les autres marques de servitude, on leur laisse la liberté de naviguer et d'exercer leur commerce. »

Le pieux évêque d'Hippone se console d'ailleurs en songeant à l'abaissement politique des Juifs².

« Tu es obligée, répond l'Église, de payer le tribut aux Chrétiens ; un Juif ne peut prétendre à l'empire ni devenir comte ou gouverneur de province ; il ne peut entrer dans le Sénat ni faire partie de la milice. On ne les reçoit pas même aux bonnes tables ; et s'il conserve le moyen de gagner sa vie, c'est uniquement pour l'empêcher de mourir de faim. »

Saint Augustin devait cependant être lui-même le témoin oculaire de la conquête de l'Afrique par les Vandales et de l'essor pris par le judaïsme en Afrique, grâce à la tolérance des conquérants « qui n'en voulaient qu'aux Catholiques et voyaient dans les Juifs leurs alliés naturels. »

En Espagne comme en Afrique les rois vandales protégèrent le libre exercice du culte juif et abolirent les res-

1. Cf. Leferre, *Hist. du Christ. en Afrique*, etc., p. 110 et 294.

2. Cf. Cahen, *ibidem*, p. 20.

trictions qui pesaient sur ses fidèles¹. Sous le régime tolérant des Vandales, l'expansion du judaïsme en Afrique recommença au point que saint Augustin, inquiet de ses progrès et jugeant le catholicisme menacé, publie un traité *Contre les Juifs*².

Cet état de choses paraît s'être perpétué pendant toute la durée de la domination des Vandales, si nous en jugeons d'après les autres écrits de polémique dirigés contre les Juifs et les judaïsants. Conçus en termes généraux, ils contiennent d'ailleurs peu de renseignements historiques, comme le traité *Contre les Juifs* de Veicanus, évêque de Castellum en Mauritanie et l'opuscule intitulé *Ad Vigeliu[m] episcopu[m] de judaica incredulitate* et dédié à Vigilus, évêque de Thapus, par un certain Celsius, à la fin du v^e siècle³.

Ces polémiques et les mesures prises par l'Église africo-espagnole contre le judaïsme nous montrent l'activité qu'avait alors la propagande juive, en Mauritanie surtout.

Aussi n'est-il pas étonnant de voir le judaïsme s'affermir dans l'intérieur parmi les tribus à moitié nomades et

1. Cf. Graetz, V, p. 72.

2. L'évêque d'Hippone, qui cite fréquemment les communautés juives de l'Afrique, entre autres celles de Simitu (Chemtou) dans la Numidie et qui voit avec émotion leurs succès nous confie ses doléances dans les termes suivants :

« Les Chrétiens ne craignent pas de se donner le nom d'Israélites. Ils considèrent comme leurs ancêtres ces prophètes et ces patriarches qu'on proposa avec d'autant plus d'insistance à leur admiration qu'ils étaient plus attaqués par les Manichéens. Ils se trouvent en honorable compagnie avec Abraham, Isaac et Jacob, David et Salomon, etc. Aussi les judaïsants n'étaient pas rares, même parmi les Chrétiens d'Afrique. Ils continuèrent comme les Juifs à croire à la vertu de la loi et aux forces de la nature, capable par elle-même de l'accomplissement. »

Cf. Leferre, *ibidem*.

3. Monceaux, *étude citée*, p. 26.

déborder même jusqu'à la côte. En effet, les tribus du désert, qui voyaient d'abord de bon œil la domination vandale et son alliance, profitèrent de son affaiblissement pour se détacher complètement de l'empire du Nord.

En 483, l'Aurès se déclare indépendant.

Un peu plus tard, sous la poussée des migrations des Zenata, certaines fractions des tribus juives et chrétiennes dissidentes unies aux Aourir'i se répandent jusqu'au Tell et à l'Atlas. Cependant la Cyrénaïque, dévastée au début de l'ère chrétienne, profite de cet état de choses pour se couvrir d'importantes colonies juives et même samaritaines plus ou moins indépendantes, telle la ville de Borion citée par Procope.

La région des Médiouna, tribu juive fixée aux environs de Tlemcen, s'étend jusqu'à la côte, et un indice précis nous fixe sur l'expansion des autres tribus juives vers le Maghreb el-Aqça et jusqu'à l'Océan¹. Dans la première moitié du v^e siècle saint Augustin (mort en 431) a été plusieurs fois dans la ville de Tigidis dont plusieurs évêques comptent parmi ses amis : or, il ne mentionne dans aucun de ses écrits un monument se rattachant à la tradition des Cananéens et des guerres de Josué, tradition que l'évêque d'Hippone connaît cependant fort bien et qu'il cite dans ses travaux d'exégèse biblique.

D'autre part, à l'époque de la conquête de l'Afrique par les Byzantins, c'est-à-dire vers 535, cette tradition était déjà connue sur la côte et particulièrement à Tigidis. Procope nous raconte en effet que les Phéniciens qui bâtirent un fort à l'endroit où s'était élevée la ville de Tigidis, sans doute pour se défendre contre les Berbères, et qui parlaient encore le phénicien, avaient érigé près d'une fontaine deux colonnes de pierres blanches avec cette

1. Cf. plus loin, t. II, ch. III.

inscription en langue phénicienne : « Nous sommes ceux qui ont été chassés de leur pays par Josué le voleur fils de Noun¹ ».

Cette inscription, dont l'existence est confirmée par une autre source, presque de la même époque², doit se rattacher à l'invasion successive de la côte par les tribus judéo-berbères de l'intérieur, considérées par les citoyens puniques des villes maritimes comme de simples brigands dont Josué devint l'incarnation persistante³. Pour notre étude l'inscription de Tigidis présente un intérêt capital : sa première apparition coïncide avec l'époque de l'expansion des Berbères de l'Aurès jusqu'à la côte, qu'elle permet de fixer entre 483 et 533. Cette dernière limite étant naturellement trop reculée, l'établissement définitif des tribus juives dans le Maghreb el-Aqça et jusqu'à l'Océan et de la dynastie de Djera, l'ancêtre de la Cahéna remonterait ainsi à l'époque la plus favorable pour l'expansion d'un élément à moitié berbère, c'est-à-dire à celle de la domination des Vandales.

Avec la pénétration des tribus du midi, le culte de Josué, et probablement aussi les histoires du poisson miraculeux, se fixent à Ceuta et dans les environs⁴. Le punique domi-

1. Procope, *De bello vandul.*, II, 13, 17; cf. Marcus, *Hist. des Vandales*, p. 236; voir la légende de cette inscription plus haut, ch. III,

2. Cf. Graetz, v. I, p. 10 (éd. hébr. de Sokolof).

3. Cf. Basset, *op. cit.* Malgré les critiques émises par certains historiens, le fait de l'existence de cette inscription ne peut pas être mis en doute. Si d'ailleurs on envisage, suivant notre manière de voir, les migrations du judaïsme en Afrique, cette légende paraît la conséquence logique de l'évolution du culte de Josué à travers les siècles antérieurs de l'Islam.

4. Ceuta ou סַבְּתָא « ville de Sabbat » est considérée par les chroniqueurs juifs du moyen âge comme étant construite par Sem, fils de Noé, au même titre que Jaffa et que certaines anciennes cités phéniciennes antérieures au moyen âge chrétien et musulman. Quant au fleuve sabbatique סַבְּבַתְיָא dont nous parle M. Basset, nous aurons l'occasion d'y revenir.

nait encore dans cette province maritime et la valeur étymologique du mot *noun* ou poisson n'a pas manqué de frapper l'imagination populaire. Ce qui est plus caractéristique encore, une autre légende fort ancienne, qui se rattache au cycle légendaire des dix tribus dispersées ou du fleuve sabbatique séparant ces tribus de tout le reste du judaïsme, a été l'objet depuis d'une identification avec le Ouâdi Sebt du Maghreb. Or la légende qui place en Afrique et finalement dans le Maghreb et les oasis du Sahara, les survivants des dix anciennes tribus du royaume du Nord-palestinien remonte au IV^e siècle, époque où elle est formulée par un docteur dans le Talmud¹. Elle finit par aboutir aux aventures curieuses du fameux voyageur du X^e siècle Eldad le Danite et à toute une littérature midrashique et rabbinique qui considère généralement, disons-le en passant, les tribus légendaires comme non orthodoxes. Comme nous le verrons dans la deuxième partie de cette étude, certaines parties de cette littérature se rattachent aux tribus indépendantes et guerrières du désert, surgies tout d'un coup sur le littoral du Maghreb et si différentes par leurs mœurs et leurs croyances des Juifs paisibles et orthodoxes qui peuplaient les villes de la côte².

Il semble même que l'une des raisons de l'enthousiasme professé par les Juifs de la Diaspora au sujet de l'apparition de ces frères inconnus et lointains fut l'acharnement de ces tribus contre l'ennemi séculaire du judaïsme : la domination d'Edom ou gréco-romaine. Les tribus juives du désert avaient témoigné à maintes reprises leur hostilité contre elle et, en dernier lieu, en combattant Bélisaire, avec les Vandales (534)³.

1. Cf. plus haut, ch. v.

2. Cf. Basset, *ouv. cité*, XII-XV et *Kitab el-Adouani*, trad. Feraud, p. 163.

3. Cf. Cazès, *Essai sur l'hist. des Israélites en Tunisie*, p. 39.

X

En 535 les Grecs se rendent maîtres de l'Afrique et leur premier soin fut d'inaugurer une ère de persécution religieuse contre les Juifs et les sectes de tout genre devenues très nombreuses. Les édits de Justinien de 535 assimilent les Juifs aux Ariens, aux Donatistes et aux Païens. Ils sont exclus de toutes les charges publiques et ne peuvent plus avoir d'esclaves chrétiens ; leurs synagogues sont transformées en églises ; leur culte est proscrit et les réunions religieuses leur sont interdites¹. Sur l'ordre de l'empereur on convertit de force les Samaritains et les Juifs de la ville indépendante de Borion sur la frontière de la Cyrénaïque, bien qu'ils prétendissent s'être fixés dès les temps du roi Salomon.

Un peu plus tard Ferrandus, diacre de l'église de Carthage, citait dans son recueil des règlements ecclésiastiques plusieurs canons de conciles, relatifs aux Juifs et aux judaïsants. Ces rigueurs, puis la dévastation par la guerre, et l'Afrique si ravagée qu'on était surpris, dit Procope, de rencontrer un seul homme sur un long trajet, provoquèrent la fuite de nombreux réfugiés juifs chez les Berbères des massifs montagneux et de l'Océan². S'il en résulta peut-être la formation de nouvelles tribus juives parmi les Berbères, il ne faut cependant pas croire, comme le prétendent certains auteurs, que le judaïsme disparut presque de la côte nord-africaine³. La résistance de l'élé-

1. Monceaux, *op. cit.*, II.

2. Cf. Monceaux, *R. d. ét. j.*, ét. citée.

3. Cf. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, II, 228.

ment juif était telle que les Byzantins eux-mêmes finalement se relâchèrent peu à peu de leurs rigueurs à son égard. Vers la fin du vi^e siècle, l'empereur Maurice interdit de convertir les Juifs de force et leur fit rendre leurs synagogues, leur défendant seulement d'en construire de nouvelles.

Le pape Grégoire le Grand donna lui-même l'exemple d'une large tolérance en faveur des différentes communautés juives et, comme le croit M. Monceaux, il en fut probablement de même en Afrique¹.

Quant à la Mauritanie tingitane, où le judaïsme paraît s'être concentré particulièrement sous la domination vandale et où, même à l'époque de Justinien, il n'y avait que fort peu de Chrétiens, le v^e et vi^e siècles semblent avoir singulièrement favorisé le développement du judaïsme dans ce pays.

Même dans les régions occupées par les Grecs, les persécutions n'avaient jamais troublé, semble-t-il, ce dernier asile des cultes non catholiques. Tout au contraire, la région occupée par le Maroc actuel offrait sous la domination byzantine un refuge assuré aux Juifs expulsés de l'Espagne par le fanatisme des Wisigoths. Sil faut en croire certains auteurs², une partie des Juifs africains aurait suivi les Vandales expulsés jusqu'en Espagne³. Sous le règne de Theudis, les Juifs de l'Espagne et des provinces de la cité africaine annexées à ce dernier pays jouissent d'un régime de pleine tolérance⁴.

Cependant en 589 le Maroc reçoit un grand nombre de réfugiés juifs persécutés par le roi des Wisigoths.

1. Monceaux, *idem*.

2. Cazès, *idem*.

3. Leclercq, *ouv. cité*, 247.

4. Graetz, V, p. 72.

En 612-613, sous le règne de Sisébot, les Juifs espagnols, mis en demeure de se convertir ou de quitter le pays, passent en partie le détroit et s'établissent en masse au Maroc.

Sous le règne de Swintla (621-631) cette loi fut cependant abolie et un grand nombre de réfugiés retournèrent en Espagne, mais ce fut pour y subir une nouvelle persécution en 638-642, lorsque le roi Chintila renouvela les édits de Sisébot¹.

Cette dernière période coïncide avec l'époque de l'invasion du Maghreb par les Zenata, qui ébranlèrent le Maroc, affaiblirent la domination byzantine dans le pays, surtout depuis 619, et le mirent en état d'anarchie².

Profitant de ces événements et forcées sous la poussée des Zenata de s'avancer vers l'Occident, certaines fractions des Djeraoua et des Médiouna, grossies de réfugiés de l'Espagne et probablement aussi des fuyards des autres provinces byzantines de l'Afrique, se fixèrent définitivement dans la Mauritanie tingitane. Ces Juifs devinrent assez nombreux et puissants vers la fin du VII^e siècle pour ourdir en 693 une insurrection contre les Wisigoths de l'Espagne³.

La mention d'une insurrection des Juifs d'Espagne avec l'aide des Juifs et des Maures de l'Afrique, qui clôt l'histoire des Juifs sous la domination chrétienne, nous ramène à la question des tribus juives du Maghreb à l'époque de l'invasion musulmane.

Le christianisme avait continué à faire des progrès considérables jusqu'à l'Aurès, où les tribus des Zenata établies sous Dioclétien paraissent avoir professé la religion chré-

1. *Ibidem.*

2. Sur les guerres soutenues par les fractions des Zenata arrivées de l'Orient sous Dioclétien, cf. Cagnat, *ouv. cité.*

3. Cf. Basset, *ouv. cité* dans l'Introduction.

tienne, tandis que la conversion de la confédération des Aouraba eut lieu sous le règne de Dioclétien. Vers 619 le christianisme gagne du terrain dans le sud de Tlemcen, bien qu'à l'exception de la zone côtière les influences chrétiennes n'aient jamais été sensibles vers l'Occident¹.

Beaucoup de traditions et d'indices historiques, ainsi que de nombreux monuments funéraires dissimulés dans tout le Maghreb et qui ne demandent qu'à être identifiés, montrent l'importance du judaïsme à une époque antérieure à l'Islam dans l'intérieur du Maroc, depuis la région de Fès et l'Océan jusqu'aux Ksours du désert². L'archéologie n'a pas encore beaucoup donné. Nous possédons du moins quelques indications précises quant à la localisation des anciennes traditions juives et à l'importance prise par le Judaïsme marocain vers le milieu du VII^e siècle, lorsque ses adeptes osèrent songer à la conquête de l'Espagne contre les Goths pour venger les persécutions endurées par leurs coreligionnaires de la péninsule³.

La ville de Ceuta nous semble avoir été le principal centre des relations entre les Juifs espagnols et palestino-romains et les tribus à moitié berbères de l'intérieur. Le nom de Noun devenu plus tard Noé demeure appliqué à un cap près de cette ville, où l'on montre même une qoubba consacré à Noun le père de Josué. De Ceuta, ces traditions finirent par passer le détroit avec les Berbères pour prendre pied dans certaines villes de l'Espagne même.

1. Cf. Ibn Khaldoun, *ibidem*, I, 212. Leclercq, *ouv. cité*, II, 296.

2. Cf. Basset, *op. cit.*, VIII et 194, qui cite le tombeau de Sidi Ya'koub d'Askrou près de Fès ; voir Léon l'Africain, II, 139, qui cite la contrée de Noun située près de l'Océan ; enfin des traditions hébraïques et judéo-arabes du moyen âge.

3. Basset, *ibidem*, d'après les historiens espagnols qu'il cite. Cf. notre *ét.*, § II, p. 353.

Grâce aux données d'Ibn Khaldoun, nous pouvons préciser plus ou moins la répartition des Juifs en Afrique vers la seconde moitié du VII^e siècle. L'auteur arabe cite en effet comme professant le judaïsme avant l'invasion musulmane, plusieurs tribus africaines. Telles étaient les Néfouça, tribu dont la généalogie berbère ne fait pas de doute. Ils appartenaient à la branche aînée des Loua ou Louata, qui n'a jamais quitté l'Ifrikiah.

Une autre tribu juive dont l'origine berbère n'est pas discutée est celle des Médiouna. Fortement pénétrée par le christianisme, elle occupait la région de Tlemcen et dominait grâce à sa situation géographique entre le Maroc et le Maghreb oriental. C'est sans doute à ce dernier fait, comme aux relations avec la côte et à la présence possible des Juifs dans la ville berbère d'Agadir et même à Tlemcen, qu'il faut attribuer la localisation du culte de Josué dans cette région, à une époque fort ancienne.

Quant à la grande tribu d'origine libo-phénicienne des Djeraoua, fortement mélangée du sang juif cyrénéen, elle continua à prédominer dans la région de l'Aurès jusqu'à la conquête arabe.

Cependant la plupart des tribus de religion juive habitaient depuis longtemps, ou tout au moins depuis la domination des Vandales, le Maghreb el-Aqça, notamment celle des Behloula, les Riata, les Fazaz et les Fendeloua. Le fait que les généalogistes berbères se taisent sur leur origine nous montre que toutes ces tribus, à l'instar des Djeraoua, étaient des réfugiés juifs qui finirent par se former en tribus et se rapprocher des Berbères, sans toutefois s'écarter complètement du judaïsme traditionnel. Ces tribus, comme l'indiquent la localisation des légendes juives et les renseignements des historiens arabes, étaient répandues dans les plaines du Tell et jusqu'au Rif, tandis que les Zenata et les Bergouata occupaient les plateaux du Maroc actuel.

Pour l'histoire des Juifs marocains il importe d'étudier les destinées ultérieures de toutes ces tribus, même de celle de l'Aurès, puisque ses restes devaient en être rejetés plus tard vers l'Atlas, après l'invasion musulmane¹.

Ainsi les Djeraoua firent souche au Maroc et même en Espagne, tandis que les débris des Médiouna de la région de Tlemcen réapparurent quelques siècles plus tard entre Fès et Sefrou².

Cependant les plus intéressantes pour nous sont les tribus juives du Maroc même qui, comme tout porte à le croire, et surtout le fait de l'insurrection méditée contre l'Espagne, avaient renoué des relations avec les Juifs de la côte et avec les expulsés de la Péninsule avant l'invasion musulmane et ne s'étaient jamais écartées beaucoup du reste du judaïsme.

Dans la révolte soutenue par les Juifs contre Idris nous retrouverons les traces des Fazaz et de certaines autres tribus du Maroc.

Quoi qu'il en soit, il reste certain qu'à la veille de l'invasion musulmane, l'influence juive gagna du terrain dans les régions de l'Aurès et de l'Atlas d'une manière très sensible. L'affaiblissement de l'autorité byzantine et la disparition définitive du paganisme semblent avoir tous les deux particulièrement favorisé la prédominance du judaïsme. Il n'attendait qu'un organisateur ou un chef capable, comme l'était devenue la Kahina, pour organiser un empire judéo-berbère sur des débris de l'ancien empire gréco-romain. Toute l'Afrique occidentale, profondément pénétrée d'une influence juive, stimulée par l'épée des anciens guerriers de la Cyrénaïque et les luttes soute-

1. 400 ans plus tard on trouve une ville du nom de Djeraoua près de Fès.

2. Cf. Ibn. Khaldoun, *Hist. des Berbères*, I, 250.

nues contre les Romains, groupés autour du culte de Josué qui se substitua aux anciens cultes païens était animée d'une haine acharnée contre les maîtres byzantins, dans laquelle se trouvait uni tout le monde à l'exception des orthodoxes chrétiens, juifs civilisés et nomades, Berbères du Tell et du désert, les restes des populations puniques et jusqu'aux sectes dissidentes chrétiennes.

Déjà, enhardies par le succès croissant du judaïsme et par la haine du catholicisme, froissées des persécutions endurées par leurs frères de l'Espagne, les tribus juives du Maghreb el-Aqça répandues dans les plaines du Tell et de la côte, et devenues particulièrement nombreuses, grâce à l'établissement des réfugiés espagnols dans les villes chrétiennes de la côte, méditaient de porter un grand coup au christianisme catholique et d'entreprendre la conquête de la grande péninsule. Une invasion fatale, plus terrible que celle des nomades eux-mêmes, plus cruelle que tout ce qui l'avait précédée en Afrique, plus durable que la domination punique et gréco-romaine, vint porter un coup de grâce à toutes les rivalités entre Juifs et Chrétiens, Berbères et Gréco-Romains, et finit par effacer les derniers vestiges du christianisme en imprimant une nouvelle direction aux destinées du judaïsme en Afrique...

(*A suivre.*)

Nahum SLOUSCHZ.
